

# RAPPORT

## DÉVELOPPEMENT DURABLE du Pays de Grasse

DÉVELOPPEMENT





## **Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse

**R**endre compte de l'action publique du territoire dans l'intégralité de ses champs d'actions pour l'année 2020, telle est l'ambition de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et de son Rapport annuel d'activité du développement durable.

Elaboré chaque année pour répondre au cadre réglementaire, ce rapport vise à vous offrir une vision globale des moyens mis en œuvre par notre collectivité à travers les 5 finalités du développement durable pour la protection et la mise en valeur de notre environnement, pour un développement économique responsable et pour l'épanouissement de tous les habitants de notre beau territoire.

Etayé par de nombreux indicateurs d'activité, d'actions concrètes et de photos, ce document illustre l'engagement de notre collectivité pour offrir à nos concitoyens et aux générations futures, un cadre de vie toujours plus préservé et qui répondent aux grands enjeux écologiques de notre monde. Bonne lecture à tous.



# INTRODUCTION

## Cadre réglementaire :

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II, impose aux collectivités territoriales et Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, à présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le cadre réglementaire précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable :

- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Le décret d'application prévoit que ce bilan comporte en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes, qui peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

## Présentation de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse :

La CAPG, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, est issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts d'Azur (12 communes), de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (6 communes) et de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes). Elle a également repris une partie des activités des syndicats SILLAGES (transports) et SIVADES (déchets). Elle regroupe 23 communes et 103 591 habitants (INSEE 2020) sur un territoire de 489,86 km<sup>2</sup>.

La Communauté d'agglomération exerce de plein droit à la place des communes 3 types de compétences : obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à la loi et ses statuts. Une modification statutaire a été entreprise en date du 28/06/2019. L'arrêté préfectoral du 20 novembre 2019 constate cette modification. Les compétences CAPG exercées en 2019 sont les suivantes :

### **OBLIGATOIRES**

- Le développement économique,
- L'aménagement du territoire,
- L'habitat,
- La politique de la ville,
- L'accueil des gens du voyage,
- La collecte et traitement des déchets et assimilés,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Eau potable,
- Assainissement des eaux usées,
- Gestion des eaux pluviales urbaines.



# INTRODUCTION

## **OPTIONNELLES**

- Protection et mise en valeur de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie,
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Action sociale,
- Création et gestion de maisons de services au public.

## **FACULTATIVES**

- Actions en faveur de l'environnement,
- Action de prévention des Risques,
- Action en faveur du numérique,
- Politique Culturelle,
- Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Soutien station de ski Audibergue,
- Financement SDIS communes (EX CCMA),
- Gestion de l'eau hors compétence GEMAPI.



## Le Pays de Grasse et le Développement Durable :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) a choisi de s'impliquer à l'échelle de son territoire, dans les défis mondiaux et de s'inscrire dans les stratégies européennes et nationales qui visent à réaliser un nouveau projet de société.

C'est pourquoi, elle s'est lancée en 2006 (alors à l'époque Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) dans la mise en œuvre d'une Charte pour l'Environnement comportant 79 actions, puis en 2007 dans un Plan Local Energie Environnement, afin de définir un cadre stratégique et de mettre en mouvement l'ensemble des services, les partenaires et les citoyens autour des objectifs du développement durable. Enfin, la signature du Contrat de Transition Écologique en 2019 a permis à la CAPG d'insuffler à notre territoire, un nouvel élan autour du développement durable par le biais de nombreux projets innovants et partenariaux.



En parallèle et dans la poursuite de ce qui était engagé, de nombreuses initiatives ont été prises pour répondre aux enjeux du développement durable. Le présent document s'articule autour des cinq finalités du développement durable et met l'accent sur les actions mises en œuvre sur l'année 2020.

## Le principe de développement durable :

L'appréhension du concept de développement durable s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions : la préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...), la cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarités territoriales...) et le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes ou marchandises, répartition des richesses, responsabilité des organisations, économie verte...).

Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse à des questions transversales. Ainsi, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux a été rédigé par le gouvernement.

## Les 5 finalités du développement durable :

Le cadre de référence définit 5 finalités qui doivent être poursuivies de manière concomitante et 5 principes de gouvernance qui sont moteurs de projets partagés ou de convergence d'intérêt :

- > **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère** : l'action a un impact en matière de consommation énergétique ou sur les émissions de gaz à effet de serre.
- > **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources** : l'action contribue à la qualité paysagère, a un impact sur les ressources naturelles ou favorise la biodiversité.
- > **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations** : l'action favorise l'accès aux services, aux logements, à la santé ou à la culture et aux loisirs.
- > **Épanouissement de tous les êtres humains** : le lien social est renforcé grâce à cette action qui contribue à diminuer les inégalités entre territoires ou entre générations.



# CONTENU DU RAPPORT

---

> **Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables** : l'action favorise les pratiques de consommation et d'achats responsables.

## Les principes moteurs d'une gouvernance :

Le processus de gouvernance repose sur cinq principes à appréhender simultanément tout au long de la vie de l'action ou du programme.

> **La stratégie d'amélioration continue** anticipe les transformations à venir et cherche à répondre aux attentes d'aujourd'hui et à celles de demain. Elle est l'expression d'une vision prospective du territoire.

> **La transversalité de l'approche** réclame de prendre en compte les interactions et articulations entre les politiques publiques à tous les niveaux.

> **La participation des acteurs locaux** permet d'approcher la diversité des attentes, de bénéficier des savoirs et des compétences de chacun.

> **Le pilotage** permet d'organiser l'expression des différents intérêts des parties prenantes selon les divers échelons territoriaux.

> **L'évaluation partagée** doit permettre d'analyser l'adéquation des objectifs et des résultats.

## Les 17 objectifs de Développement Durable :

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenaires. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Cette nouvelle référence de mise en œuvre du développement durable aux niveaux national et international fera l'objet d'un remaniement du présent rapport pour l'année 2021 puisque l'année 2020, marquée par la crise sanitaire de la COVID19, n'a pas pu tenir toutes ces promesses et ne valorise pas suffisamment ces objectifs.

Le présent rapport illustrera néanmoins, en faisant référence aux 17 Objectifs de Développement Durable via leurs logos, la contribution de la CAPG aux défis nationaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés puisque ces thématiques des ODD trouvent un écho dans les actions des collectivités locales françaises.



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Présentation du contenu du rapport :

Pour chaque action menée et recensée dans le premier chapitre du présent rapport, un système d'évaluation est présenté afin de visualiser ses impacts sur les 5 finalités du développement durable.

Selon les cas, l'action peut se révéler avoir sur l'une des finalités :

- Un impact neutre correspondant à un 0
- Un impact positif correspondant à un 1
- Un impact très important correspondant à un 2

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
2	2	1	1	2

Un schéma récapitulatif, en fin du chapitre 1, permettra d'évaluer globalement les actions du Pays de Grasse au regard de ces 5 finalités.

Certaines actions, au regard de l'exercice des compétences du Pays de Grasse sont présentes chaque année dans le rapport, leur degré d'évolution étant précisé dans le texte. Quelques chiffres clés et photos viendront également illustrer le propos.

Ce travail a été mené en collaboration avec les chefs de service et chargés de missions concernés, la validation finale ayant été soumise à chaque responsable.



# SOMMAIRE

## **PARTIE 01 - Les actions du Pays de Grasse au regard des 5 finalités du développement durable**

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : .....p 11
2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources : .....p 14
3. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations : .....p 19
4. Épanouissement de tous les êtres humains : .....p 24
5. Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsable : p 33
6. Analyse de la situation du Pays de Grasse au regard des 5 finalités du développement durable : p 40

## **PARTIE 02 - Le Pays de Grasse, une collectivité éco-responsable**

1. La gestion des ressources humaines : .....p 46
2. La gestion durable du patrimoine : .....p 50
3. L'écoresponsabilité et les achats durables : .....p 52
4. Les engagements du développement durable dans la gestion des finances publiques : .....p 54
5. Bilan et perspectives : .....p 54

## **PARTIE 03 - Le Pays de Grasse et les 5 éléments de méthode du développement durable**

1. L'organisation interne en matière de décision et de suivi des projets de développement durable : .p 56
2. La transversalité et la concertation : .....p 57
3. L'évaluation des politiques et des démarches menées sur le territoire : .....p 58
4. Dynamique d'amélioration continue : .....p 59







# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE | P11
- 2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES | P14
- 3 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS | P19
- 4 ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS | P24
- 5 DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE | P33
- 6 ANALYSE DE LA SITUATION DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | P40

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Améliorer la connaissance des enjeux climatiques et énergétiques du territoire :

### > Contrat de Performance Énergétique (CPE)

En matière de lutte contre le changement climatique, la poursuite du Contrat de Performance Énergétique montre une baisse significative et constante des consommations de fluides (-25% en 2020) et d'émissions de gaz à effet de serre (-43%).

### > Le Plan Climat Énergie Territoire de l'Ouest du département (PCET) :

Conformément à la réglementation, la CAPG, en collaboration avec 2 autres collectivités «obligées» (CASA, CACPL), ont validé le 20/12/2013 le Plan Climat Énergie Territoire (PCET) Ouest 06. Fort de cette première initiative, les trois EPCI ont décidé de lancer conjointement l'élaboration de leur prochain PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) pour l'année 2022.



Conformément aux axes stratégiques préalablement définis, chacune des collectivités a mené à bien son propre plan d'actions que l'on retrouve par ailleurs dans les différentes parties du présent document, pour la CAPG dans les parties déplacements, éducation à l'environnement, économie sociale et solidaire ou encore politique énergétique.

Par ailleurs, le groupement a finalisé l'action de déploiement des bornes de recharge électrique sur les 3 territoires et la mise en place du compagnon de mobilité, ces actions étant par ailleurs portées par le Pôle Métropolitain «Cap Azur».

**2019 – 2020**  
**CONSOMMATIONS DE FLUIDES : -27%**  
**ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : -52%**

### > Relais des prévisions et constats de pollution atmosphérique auprès des populations sensibles :

En partenariat avec l'association AtmoSud, une procédure est mise en place permettant d'anticiper les pics de pollution à l'ozone et aux particules fines en informant les populations sensibles et les communes, afin d'adapter les activités génératrices d'émissions pour que le pic de pollution diminue.



**116 ÉTABLISSEMENTS INFORMÉS EN CAS D'ALERTE QUALITÉ DE L'AIR**



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Qualité de l'air intérieur :

Le service de la petite enfance reste vigilant quant à la température des climatisations l'été (pas trop basse), au fait d'éteindre les lumières non nécessaires et à laisser le moins d'appareils possible en veille la nuit, les week-ends ou pendant les périodes de fermeture.



Par ailleurs, suite au diagnostic de qualité de l'air intérieur réalisé fin 2019, toutes les crèches de la CAPG sont équipées en capteurs CO<sub>2</sub>, permettant d'anticiper les effets du confinement. Un suivi est donc réalisé sur nos crèches et les capteurs tournent régulièrement dans toutes les salles des crèches.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
2	1	1	1	1

## Développer les énergies renouvelables :

### > Le contrat de fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable :

Dans le cadre de son marché de fourniture d'électricité, la CAPG a souhaité marquer son engagement et inciter les fournisseurs d'énergie à se fournir auprès de producteurs d'énergie renouvelable. Aussi, l'intégralité des consommations d'électricité de la CAPG est souscrite sur des contrats garantis d'origine 100% renouvelables produite en France. Cette action permet de diminuer l'impact carbone de nos consommations d'électricité sur la période 2020 à 2022.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
2	1	1	0	1

## Une politique d'aménagement qui favorise le cadre de vie et prend en compte l'environnement :

### > Requalification des zones d'activités économiques :

Parmi les 11 zones d'activités économiques qui relèvent de la compétence du Pays de Grasse, les parcs d'activités des Bois de Grasse et de Ste Marguerite à Grasse ainsi que celle de l'Argile à Mouans-Sartoux, ont fait l'objet de travaux de requalification notamment concernant la sécurisation et l'aménagement de stationnements (études et réalisations) et la pose de bornes de recharges pour véhicules électriques.

### > Accompagnement des communes à l'ingénierie pour tout type d'aménagement :

La CAPG a réalisé une assistance à maîtrise d'ouvrage sur plusieurs projets conduits par ses communes membres afin de renforcer l'ingénierie technique dans le cadre de la réflexion d'aménagement du

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

territoire : finalisation des études d'élaboration des cartes communales de Collongues, Amirat, Gars et Les Mujouls qui ont reçu des avis favorables de la Commission Départementale de la Nature et de la Protection des Sites (CDNPS) et de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. Des études de restructurations de sites ont également été réalisées sur Grasse.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	1	0	0

## Une politique foncière limitant l'étalement urbain :

### > Etude foncière et d'aménagement :

Dans le cadre de la mutualisation du service Aménagement entre la CAPG et la Ville de Grasse, des études foncières et d'aménagement ont été réalisées afin de valoriser le patrimoine foncier de la Ville et de la CAPG. Ces études permettent de définir des objectifs de développement urbain maîtrisé en tenant compte des objectifs de développement durable (efficacité énergétique, gestion des eaux pluviales, clause d'insertion sociale, intégration dans le paysage urbain, végétalisation...) ou de valorisation agricole des terrains. Des études urbaines ont notamment été menées sur le quartier de la gare à Grasse, sur le centre historique et sur la revalorisation de friches industrielles.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	0	0	0

## Favoriser la construction ou la réhabilitation de logements durables :

### > Le parc social :

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) adopté le 15 décembre 2017 fixe 4 grandes orientations dont l'une spécifiquement sur l'amélioration durable du parc de logements : «poursuivre les efforts d'amélioration et de renouvellement du parc existant» tant privé que public.

En outre, la question de la qualité du parc social, et notamment de sa performance énergétique, demeure centrale : 2020 marque un tournant dans la politique locale de l'habitat, puisqu'en travaillant à la formalisation d'une convention de délégation des aides à la pierre avec l'Etat, la Communauté d'agglomération s'est engagée à remettre en place un dispositif d'aides éco-conditionnées à la production du parc social.

**FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION DU LOGEMENT SOCIAL EN 2020 : 100 000 €**

### > Le Parc privé :

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH, son programme d'actions va pleinement dans le sens d'une amélioration et de la construction de logements durables, à travers notamment l'action n°6 « Améliorer durablement l'habitat privé, coordonner la lutte contre l'habitat indigne et accompagner la transition

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« énergétique » et de l'action n°7 « Poursuivre les actions de revitalisation du centre de Grasse ».

Ces orientations se traduisent concrètement par :

- la conduite d'une OPAH, dispositif incitatif d'amélioration du parc privé aux côtés de l'ANAH, de l'Etat, et de la Région ;
- la signature de la convention de renouvellement urbain au titre du NPNRU programmant, sur le centre historique de Grasse, une opération ambitieuse de requalification et de redynamisation.
- Enfin, la Communauté d'agglomération soutient l'Espace Info Energie (EIE) qui conseille et renseigne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique. Animé par la SPL Pays de Grasse Développement depuis 2017, l'activité de l'EIE du Pays de Grasse s'est toutefois terminée en aout 2020. Pour autant, une réflexion est engagée : un nouvel outil pourrait être initié à l'échelle départementale dès 2021.

**EN 2020, 55 DOSSIERS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCORD DE SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. PARMI EUX, 28 CONCERNENT DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE POUR UN INVESTISSEMENT TOTAL DE 530 000 € HT, SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 343 000 € TOUTS PARTENAIRES CONFONDUS (SEUL VOLET ENERGIE) DONT 60 000 € DE LA CAPG.**

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	0	1	1	0

## Développer un réseau de transports climatiquement durable :

> La dématérialisation du ticket unitaire - MYBUS :

Face au contexte sanitaire rencontré en 2020, il est apparu important de développer un nouveau service permettant de dématérialiser les titres de transport en commun. L'application MyBus offre désormais la possibilité aux usagers d'acheter un ticket à l'aide de son smartphone et de le composer à l'intérieur du bus via un QR Code.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
2	1	1	1	0

## 2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

### Prendre en compte la biodiversité dans les documents de planification communautaire :

> Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Grasse 2017-2022 :

Le Programme Local de l'Habitat du Pays de Grasse a été adopté par le conseil de communauté du 15 décembre 2017. Il fixe, pour la période de 6 ans 2017-2022, les objectifs et les moyens pour



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

répondre aux besoins du territoire – pointés dans le diagnostic. Certaines des actions préconisées dans le PLH favorisent la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité. Ainsi, le principe d'une gestion économe de l'espace, participant à l'optimisation de l'espace urbain, en faveur des espaces naturels, est explicitement intégré dans l'Action 5 « Mobiliser dans les PLU l'ensemble des outils permettant une production diversifiée de logements dans les espaces stratégiques et de projet ».

En outre, l'action n° 4 « Conforter les centralités par le développement d'opérations immobilières sous forme de petits collectifs ou d'habitat intermédiaire, intégrant des commerces, services et équipements », et l'action n°6 « Améliorer durablement l'habitat privé, coordonner la lutte contre l'habitat indigne et accompagner la transition énergétique » participent également à cet enjeu.

Le bilan à mi-parcours, conduit sur 2020, permettra de réajuster, le cas échéant les orientations.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	0	1	0

## Suivre les projets en lien avec la préservation de la biodiversité :

### > Le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR) :

Le PNR des Préalpes d'Azur (45 communes) a été classé le 30 mars 2012. Le Pays de Grasse qui comporte 15 communes dans le périmètre du PNR est associé à la mise en œuvre du programme d'actions, notamment sur les volets agricole, paysager, énergie, développement économique, biodiversité.

### > Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de la Siagne :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne est porté depuis 2019 par le SMIAGE Maralpin. Afin de définir le programme d'actions du SAGE deux études sont en cours d'élaboration. La première étude, intitulée « De l'état des lieux à la stratégie du SAGE » se découpe en 3 phases et rassemble l'ensemble des thématiques liées à l'eau dans le but de définir une stratégie commune sur les différents sujets : eau potable, assainissement, agriculture, milieux aquatiques, risques...

La phase diagnostic a été validée fin 2019 et la phase stratégie est en cours de finalisation. La seconde étude est en cours et s'attache à la gestion de la ressource en eau du bassin versant de la Siagne (PGRE).

Le SAGE est piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) dont M. Jérôme Viaud en est le président.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	2	1	0	1



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Mener des actions de partenariat et d'accompagnement :

> Valoriser les patrimoines naturels pour tous :

### Sorties nature :

4 sorties de découvertes axées sur la biodiversité locale ont été organisées avec la LPO, afin de transmettre les connaissances et valoriser le patrimoine naturel du Pays de Grasse au plus grand nombre : la découverte de l'engoulevent, du brame du cerf, de la chauve-souris des oiseaux et des papillons du jardin auront permis de sensibiliser 78 personnes.



### ABC de Grasse :

Préalablement à la réalisation de l'Atlas Communal de la Biodiversité pour lequel la Ville de Grasse a été retenue par le Ministère, la LPO a été missionnée pour faire un état des lieux des espèces faunistiques sur l'ensemble du territoire de la Commune de Grasse.

Les relevés terrains ont permis de recenser 196 êtres vivants dont 107 oiseaux (34 espèces différentes), 80 papillons de jour (33 espèces différentes) et quelques crapauds, chevreuils, écureuil, anax, sympétrum, lézard à deux raies, et scorpions.

### Nature en ville - Actions Hirondelles et Martinets :

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur déroule un plan d'actions régional dédié aux hirondelles et aux martinets. 157 couples d'Hirondelles de fenêtre et 36 couples d'Hirondelles rustiques ont été recensés sur les 6 communes de la CAPG visées par l'inventaire (Valderoure, Cabris, Caille, Andon, Séranon, Pégomas).

### Refuge LPO des Jardins du MIP :

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie sont labellisés Refuge LPO© depuis 2012. C'est à travers ce programme porté par la LPO depuis 1921, qu'un diagnostic écologique initial a été mené. L'inventaire de la faune a permis de dresser une liste de recommandations d'aménagements et de mesures de gestion possibles. Depuis la réalisation de ce diagnostic, les Jardins du MIP ont fait l'objet de plusieurs suivis (oiseaux, libellules, papillons de jour, reptiles, amphibiens et mammifères). Le dernier réalisé en 2019a permis de recenser 87 espèces différentes et d'évaluer l'efficacité des mesures préconisées pour l'accueil de la biodiversité.



Cette convention de partenariat a été renouvelée lors d'un événement organisé le 19 septembre 2020.

> Préserver et valoriser la nature en ville et en milieu périurbain : « Jardinons ensemble »

### Jardins collectifs :

Le service Environnement et cadre de Vie de la CAPG soutien méthodologiquement et propose une aide au démarrage à toutes les associations souhaitant mettre en place un jardin partagé.

Un charte « Jardinons ensemble » est également signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations. Un 11ème jardin partagé a donc vu le jour sur Grasse dans le quartier « Bon Marché », en novembre 2020 et ainsi a bénéficié du soutien de la CAPG.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Formations au jardinage :

8 formations « Jardignons Ensemble » ont été dispensées sur certains des 10 jardins partagés que nous avons initiés. Nos associations partenaires, telles que les Jardins du Loup, La LPO, Planète Sciences Méditerranée ou Naturabella, auront ainsi formé 84 personnes sur des thématiques aussi variées que la permaculture, Les traitements naturels, l'apiculture ou les vertus des plantes sauvages.



## 11 JARDINS PARTAGÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPG

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	2	1	1	2

## Préserver et valoriser le patrimoine naturel de la CAPG :

### > Gestion écologique et valorisation de la biodiversité des JMIP :

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie situés à Mouans-Sartoux, ont pour vocation la conservation et la présentation au public des plantes à parfums historiquement cultivées dans le pays de Grasse. Que ce soit dans la partie agricole (champs de fleurs) ou dans le jardin (parcours olfactif), la totalité du site est travaillée dans le cadre de la lutte biologique.



### > Valoriser et préserver les restanques :

2 formations sur la restauration d'ouvrages en pierres sèches ont été proposées sur Saint-Cézaire-sur-Siagne pour un total de 19 personnes sensibilisées.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	2	1	1	1

## Le transfert des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la CAPG est compétente pour l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif et la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) sur l'ensemble de son territoire. L'exercice de cette compétence complexe mobilise différents acteurs : régies, syndicats intercommunaux, délégations de services publics.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

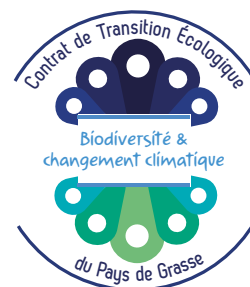
L'année 2020 a été marquée par la prise en main de ces compétences, leur organisation, le transfert d'agents et de contrats, la définition des contours de la compétence GEPU et le suivi des programmations déjà lancées par les communes. Les rapports 2020 sur l'exercice de ces compétences n'étant disponibles qu'en milieu d'année N+1, le rapport développement durable 2021 s'étendra plus largement sur cette compétence qui touche à 3 objectifs de développement durable : bonne santé et bien être (3), eau propre et assainissement (6), vie aquatique (14).



## Contrat de Transition Écologique (CTE) :



Après le succès du lancement de la démarche en octobre 2018, la signature du contrat avec l'Etat et les cosignataires en 2019, l'année 2020 a été consacrée à l'accompagnement des porteurs d'actions et de projets : participation à la structuration des projets, ingénierie technique et financière, recherche de cofinancements, mises en relation pour l'avancement et l'atteinte des objectifs.



Le CTE du Pays de Grasse dont le fil conducteur est la biodiversité (même si un volet énergies renouvelables est bien présent) comprend aujourd'hui 26 actions concrètes réalisées ou en cours de réalisation et autant de projets en maturation.

La dynamique mobilise une trentaine de porteurs d'actions et projets ainsi que plus de 200 acteurs (entreprises, associations, collectivités, chambres professionnelles, syndicats, académies, services de l'état, collectifs citoyens...). Les orientations demeurent l'Education, la recherche, la préservation, l'innovation, l'expérimentation, le développement ainsi que la gestion et la valorisation des espaces naturels. Voici deux exemples d'actions concrètes :

### Escape Game de la Biodiversité :

L'Escape Game de la Biodiversité a été inauguré à Grasse le 14 décembre 2020. Deux équipes costumées en chercheurs évoluent dans 6 escapes room durant 1 heure.



Missionnés par l'ONU pour constater de par le monde les causes et conséquences du réchauffement climatique, elles doivent progresser dans l'énigme, décrypter les indices pour progresser dans le jeu et ouvrir les cadenas permettant d'entrer dans les 6 salles successives aux décors plus vrais que nature : Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, appartement, forêt amazonienne, laboratoire de chercheurs, mer Méditerranée, salle de conférence de l'ONU.

<https://escapegamecitoyen.fr>

### Eco pâturage sur la commune de Grasse :

Véritable alternative aux travaux de débroussaillage, l'éco-pâturage est une technique d'entretien naturel des espaces verts. La ville de Grasse qui a opté pour cette solution à la fois économique et écologique souhaite entraîner dans son sillage les communes de la CAPG, entreprises et particuliers.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2021, ce seront plus de 15ha d'espaces naturels propriété de la ville de Grasse qui seront confiés aux bons soins de notre berger M. Philippe De Raco.

## 3. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations :

### Le développement de l'emploi et l'insertion professionnelle

#### > L'accompagnement des publics :

La CAPG anime et soutient un réseau de partenaires pour les publics du territoire CAPG ayant besoin d'un accompagnement vers l'emploi. Le service Emploi Insertion Économie Sociale et Solidaire de la CAPG porte Le PLIE (Plan Local Insertion Emploi) du Pays de Grasse.

Le PLIE anime un réseau d'Espaces Activités en Emploi (EAE) et de points d'accueil pour répondre aux besoins d'accompagnement des publics de plus de 26 ans pour un retour à l'emploi durable, à la création d'entreprise ou vers des formations qualifiantes.

**C'EST PLUS DE 477 PARTICIPANTS ACCOMPAGNÉS AU 10 DÉCEMBRE 2020,  
161 INTÉGRATIONS DANS LE DISPOSITIF DU PLIE POUR UN TAUX DE SORTIES  
POSITIVES DE 51,57%.**

Plusieurs milliers de demandeurs d'emploi sont accueillis et pris en charge également par d'autres acteurs du territoire en fonction du besoin de la personne : Mission Locale du Pays de Grasse pour les moins de 25 ans, Initiatives Terres d'Azur, l'ADIE ou Créative 06 pour la création d'entreprise.

#### > Évènements emploi : Forum du recrutement à l'Espace Chiris :

Organisé le 28 janvier 2020 à l'Espace Chiris par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Le Pôle Emploi et la Mission Locale, cet évènement a été un grand succès. Avec plus de 1 100 visiteurs présents, les entreprises ont pu rencontrer de nombreux candidat.es en vue de leurs prochains recrutements. De nombreuses opportunités de recrutement pour le public avec la présence de 40 entreprises, 10 agences d'intérim et 7 organismes de la sécurité.



Au total, c'est plus de 300 offres d'emploi qui ont été proposées aux visiteurs.

#### > Forum des métiers et des services aux personnes à Pégomas :

Cette manifestation, organisée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive à Pégomas, regroupe des entreprises dans le secteur de la santé et des services à la personne. Il s'agit d'un secteur en tension avec de forts besoins en recrutement. 43 structures ont été mobilisées sur stands pour 138 visiteurs sur la matinée.

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > 5<sup>ème</sup> édition de « Bougeons l'Emploi » :

Organisé par le service emploi-insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, en collaboration avec GRASSE CAMPUS, la Mission Locale du Pays de Grasse, l'édition de 2020 s'est adaptée à la situation sanitaire actuelle en proposant un format 100% numérique.



C'est ainsi que pendant 3 semaines, la CAPG et ses partenaires ont proposé sur leurs réseaux sociaux respectifs, un rendez-vous quotidien sous un format « pitch vidéo » pour découvrir, informer, partager, échanger sur les formations supérieures existantes en Pays de Grasse ou les possibilités de stages en entreprise.

Pitch intérim recrutement : afin de nous adapter au contexte sanitaire et dans le même temps poursuivre notre partenariat avec les agences d'intérim du territoire, nous avons imaginé une action 100% au format numérique : 3 minutes pour convaincre un employeur face caméra en présentant son profil. Au total, 7 candidats ont accepté cette démarche et leurs vidéos ont été envoyées aux agences de recrutement.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
0	0	2	2	0

## Le soutien et développement de L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Pour soutenir l'ESS comme partie prenante du développement économique et social durable de son territoire, la CAPG a mis en place depuis 2012 une politique volontariste d'animation, d'un réseau d'acteurs, d'actions de communication, d'accompagnement et de soutien aux initiatives.

### > Le Label French Impact

La reconnaissance nationale de cet écosystème d'innovations via l'obtention du label « French Impact » en 2019 a désormais une feuille de route destinée à accompagner le territoire à la transition écologique et solidaire dans le cadre d'une démarche 100% inclusive. En 2020, plusieurs projets ont ainsi vu le jour : « Grasse à vos talents », la labellisation « Fabrique numérique de Territoire » du Tiers-Lieu de la Transition Ecologique et Solidaire de Sainte Marthe et un projet de Fermes Urbaines Connectées en cours de déploiement.

### > Évolution des évènements suite au contexte sanitaire

Dans le contexte de crise sanitaire qui marque 2020, les entreprises de l'ESS ont plus que jamais fait preuve de leur capacité de résilience en apportant des réponses locales à des besoins urgents.

L'action emblématique de cette période, dénommée « Manufacture Solidaire », aura permis la mobilisation d'une centaine de citoyens et citoyennes autour d'une



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

dizaine d'entreprises de l'ESS, pour la production de 30 000 masques barrières redistribués gratuitement sur le territoire. Cette opération solidaire s'inscrit également dans une dynamique d'économie circulaire puisque la moitié des masques ont été réalisés en textiles recyclés.

Sur 2020, de nombreuses autres actions inscrites dans une démarche de développement durable ont été mises en œuvre : en lien avec l'économie circulaire (textiles, déchets électriques et électroniques, recycleries, Repair Café...), les circuits courts et la promotion d'une consommation responsable et de proximité (L'Autre Boutique, AMAP, Petite cantine de Sainte Marthe,...), de valorisation de la mobilité douce (vélo, joëlette), la promotion des actions de solidarités à travers FestiSol.



Un Mois de l'ESS avec une conférence sur « L'ESS, un atout pour la revitalisation des territoires ! », destinée à montrer comment l'ESS pouvait être un levier de développement pour une transition écologique et solidaire durable pour les territoires avec pas moins de d'une cinquantaine de participants, une coanimation de la CRESS et du RTES, et la participation de France Tiers Lieux et d'entreprises de l'ESS impliquées sur les énergies renouvelables, l'alimentation durable, l'agriculture, les Tiers-Lieux,....

## 30 000 MASQUES BARRIÈRES CONFECTIONNÉS PAR LA MANUFACTURE SOLIDAIRE ET DISTRIBUÉS GRATUITEMENT SUR LE TERRITOIRE

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	1	1	1

### La prévention de la délinquance et le soutien aux solidarités locales :

La Politique de solidarités et de cohésion sociale vise à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les territoires les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.

#### > Programme d'actions pour la prévention de la délinquance auprès des jeunes

L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les jeunes du territoire dans leur éducation et leur insertion, mais également dans la prévention de la récidive. Les partenaires se dotent d'outils/ supports tels que les chantiers éducatifs et d'insertion, la médiation animale, le théâtre, plateforme des décrocheurs... des équipes pluriprofessionnelles interviennent dans ces actions individuelles ou collectives.



Conseillers en insertion, artistes, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs... un lien étroit est établi entre les différentes instances de la Justice, notamment pour le suivi et le développement des mesures de Travaux d'Intérêt Général - TIG.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes

L'objectif est double, dans cet axe, les actions menées sont préventives et curatives. Effectivement, il s'agit de prévenir les violences, grâce à des formations et des sensibilisations : prévention du harcèlement scolaire (ateliers, exposition, film-débats), du sexisme.... Cet axe soutient également les actions qui viennent en aide aux victimes (psychologue, stage de responsabilité parentale...).



## > Programme d'actions pour la prévention de la radicalisation

L'objectif est de sensibiliser sur cette thématique à travers des actions de prévention primaire. Les actions sont destinées à tous les publics (familles, jeunes, professionnels/partenaires). Il s'agit de développer l'esprit critique, d'informer sur la citoyenneté et les valeurs de la République.



Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
0	0	2	2	1

## > La politique de la ville :

La Politique de la ville est une politique de transition permettant aux territoires connaissant les dysfonctionnements les plus importants, de devenir, grâce à la concentration des efforts publics des quartiers comme les autres, elle vise ainsi à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les quartiers les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.

Le Contrat de ville du Pays de Grasse a été signé officiellement le 15 décembre 2015 et concerne 2 quartiers dits prioritaires ou cœur de cible situés sur la ville de Grasse. En 2020, le Contrat de ville a été prolongé de 2 ans.

Malgré un contexte sanitaire inédit, les contraintes liées au confinement et aux gestes barrières, les associations ont su innover et ont maintenu leurs actions en direction des habitants et plus particulièrement en direction des plus isolées. Cette année bien que difficile a su faire émerger des actions de solidarités innovantes.

## Les opérations du Contrat de ville :

Cohésion sociale :

- Accompagnement à la scolarité et à la parentalité, médiation et participation des habitants, animation pour les jeunes en quartiers prioritaires, atelier Santé Ville, projet santé physique et mentale, sport.
- Ateliers de cohésion sociale (taille et collecte des oliviers, repas partagés, ateliers cuisine,

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

couture...).

- Amélioration du cadre de vie par le lien social, la médiation et l'insertion, l'auto-réhabilitation accompagnée,
- Développement économique et emploi : inclusion sociale et professionnelle durable notamment par le biais de chantier éducatif pour les jeunes, développement de la mobilité européenne et internationale pour les jeunes, sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les quartiers, émergence d'un pôle de compétences professionnelles, redynamisation professionnelle.
- Valeurs de la république et citoyenneté : apprentissage du français, insertion, citoyenneté ; participation citoyenne

## Actions spécifiques COVID-19 :

- Quartiers Solidaires, Quartiers d'été, d'automne et d'hiver et actions de continuité éducative : pour faire face aux effets du confinement et aux impacts négatifs de la pandémie mondiale, l'État a lancé plusieurs appels à projets. Grâce à la réactivité et à la forte mobilisation des associations de quartier : 25 actions ont été financées au bénéfice de 500 jeunes et leurs familles, 48 ordinateurs ont été achetés puis mis à disposition d'élèves pour assurer la continuité éducative.



Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	2	2	1

## > Le développement du Haut Pays

La CAPG renforce sa politique en faveur du développement de l'espace rural, notamment par l'intermédiaire de plusieurs outils : la France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban, le Contrat de ruralité et une animation locale organisée par le service Solidarités.

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire liée à la COVID, le soutien aux acteurs du haut-pays a été maintenu :

- La France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban : services de proximité,
- Ludo mobile : ludothèque itinérante,
- Théâtre interactif (escape game) : prévention des dangers dûs aux écrans,
- Prévention des risques : santé, addictions,
- Animation de la vie sociale par l'Espace de Vie Sociale Itinérant : soutien des liens sociaux et familiaux,
- Dans le cadre du contrat de ruralité, obtention d'un véhicule pour l'association Montjoye : prévention de la délinquance,
- Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et acteurs du territoire dans les domaines de la prévention, de la cohésion sociale, de l'animation locale, de la santé, de l'action sociale... : CAF, MSA, gendarmerie, police rurale, l'éducation nationale, l'ARS, les CCAS, les MSD, l'Etat et le secteur associatif...

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2020, les Maisons de service au Public, gérées par la CAPG ont obtenu le label France services par lequel l'Etat établit des règles rigoureuses pour garantir partout un même niveau d'exigence et de qualité de services aux citoyens.



C'est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, peut accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
0	1	2	2	1

## Le développement d'un parcours résidentiel adapté :

> L'accès au logement pour les jeunes actifs :

Deux outils sont à la disposition du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour mettre en place le parcours résidentiel afin de permettre aux publics les plus fragilisés un accompagnement jusqu'à l'obtention d'un logement autonome :

### La plateforme logement :

La Plateforme Logement a été créée par le service logement de Grasse. Cette instance a pour but d'orienter les ménages vers les dispositifs les plus adaptés (ALT, CHRS URGENCE, CHRS INSERTION, RESIDENCES SOCIALES, IML...).

### Le Service Intégré de l'Accueil et de l'orientation (SIAO) :

Depuis octobre 2011, la Communauté d'Agglomération et le SIAO 06 ont validé une convention partenariale sur la délégation et la mise en place du SIAO sur le territoire. Cette convention permet de centraliser les places d'hébergement d'urgence financées par l'ETAT sur le bassin grassois.

### La dématérialisation :

Le service logement intercommunal est un guichet unique d'enregistrement, il délivre le numéro d'enregistrement départemental sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en assurant une parfaite communication.

Nous avons développé un programme informatique commun pour chaque bureau d'accueil du territoire de la CAPG, l'objectif étant de diminuer les déplacements des demandeurs de logements et d'augmenter le travail de la dématérialisation. Il a été renforcé par la mise en place d'un site de la demande de logement en ligne le SNE (système national d'enregistrement) [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

### La mutualisation :

Le Pays de Grasse a délibéré en novembre 2020 en faveur du PPGDID (Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur) l'objectif étant de mettre en place un

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

process de travail à l'identique sur tout le territoire de la CAPG, afin d'organiser la gestion des demandeurs de logement.

## Favoriser le maintien à domicile des seniors :

La CAPG assure sur la partie ouest de son territoire l'aide à domicile et l'organisation du portage de repas à domicile confiée à un prestataire. Cette action apporte une aide concrète et humaine aux personnes leur permettant de rester plus longtemps chez elles et retarder ainsi leur placement en établissement.



Les aides à domicile sont sensibilisées en formation à l'entretien écoresponsable des logements. Elles sensibilisent les bénéficiaires à des pratiques plus respectueuses de l'environnement : choix des produits, tri sélectif...



> AIDE À DOMICILE :  
6800 HEURES RÉALISÉES,  
60 BÉNÉFICIAIRES.  
> PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :  
17200 REPAS,

65 BÉNÉFICIAIRES PAR MOIS EN MOYENNE - 130 BÉNÉFICIAIRES DANS L'ANNÉE.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
0	0	1	1	0

## 4 - Épanouissement de tous les êtres humains

### L'accès pour tous à la culture et au patrimoine :

Le bilan de l'année 2020 en Pays de Grasse est considérablement marqué par l'impact de la crise sanitaire COVID : fermeture des équipements pendant 7 mois, restrictions sanitaires, fréquentation en baisse, difficultés pour les professionnels...

Cependant, les acteurs culturels du Pays de Grasse n'ont cessé de faire preuve de courage, de persévérance et d'innovation pour assurer le maintien des projets et soutenir la création et la transmission.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Le Pôle du Spectacle vivant : formation, création, diffusion :

Composé du Centre régional des arts du cirque « Piste d'Azur », de l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne (ECSVS) et du Centre de Développement culturel du Pays de Grasse - Théâtre de Grasse, le Pôle offre un ensemble d'équipements structurants dédiés au spectacle vivant.

En 2020, la CAPG a accompagné un projet inédit de solidarité territoriale « Par les villages » : soutien aux artistes du territoire grassois touchés par la crise, 13 villages du territoire pour 13 compagnies artistiques en résidence (danse, théâtre, musique, cirque ou conte), pour susciter la rencontre entre un patrimoine, des artistes et des habitants.



Le dispositif « hors cadre, hors les murs » pour recréer du lien humain et réinventer des formes artistiques plurielles et collaboratives a été mené pour un budget de 130 000 euros entièrement reversé aux compagnies.

## > Le choix d'une généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans le cadre d'un objectif 100% EAC :

Durant toute l'année 2020, les offres culturelles du territoire ont été recensées grâce au développement en interne d'un logiciel de saisie.

Fin 2020, une 2<sup>ème</sup> Commission Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle « Territoire 100% EAC », a présenté une première analyse statistique des actions EAC 2019-2020 permettant d'établir un dossier de candidature « Objectif 100% EAC » auprès du Haut Conseil EAC et d'élaborer la stratégie à déployer sur 3 à 5 ans pour atteindre le 100% EAC sur notre territoire.



## > Les résidences « artistes en territoire » :

Elles permettent à des artistes de partager leurs expériences et pratiques artistiques auprès des habitants du Pays de Grasse, mais également de nourrir leurs créativité grâce à la richesse de notre territoire. En 2020, 4 artistes ont été accueillis : Pauliina Salminen et Célia Pernot, toutes deux photographes, Aude Léonard, illustratrice et Julien Revenu, auteur BD.

Les projets prévus avec les établissements scolaires ont pu se maintenir malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19 parfois avec des propositions d'ateliers en distanciel.

Les artistes ont pu ainsi rencontrer les habitants des communes de Grasse, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery ainsi que toutes celles du Haut-Pays.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Les résidences de création avec le Concours « Thorenc d'Art - Villa Arson 2020 »

Suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, la manifestation Thorenc d'Art 2020 s'en est trouvée modifiée. Toutefois, malgré les difficultés calendaires, le concours « Thorenc d'Art - Villa Arson 2020 » a été maintenu. Ce projet a été mené en collaboration avec la Villa Arson mais également l'Espace de l'Art Concret, l'association des amis de Thorenc, la commune de Thorenc et le syndic Mixte de Gréolières-l'Audoubert.



## > Un accompagnement à la vie culturelle sur le Haut-Pays à travers la lecture publique et la collecte de mémoire :

À travers la lecture publique, la CAPG agit pour la vitalité et la cohésion du territoire et l'épanouissement des habitants. Le projet « Biblihautpays » est décliné en deux actions : Le Club de lecture et Le Prix Livre Azur du Département des Alpes-Maritimes qui ont été maintenues en distanciel pendant la pandémie.

Une 3<sup>ème</sup> action est née en 2020 : Les rencontres junior « La poésie dans la nuit » à destination de 3 classes du réseau rural d'éducation (RRE) du Haut-Pays grassois sont menées avec les acteurs culturels et artistes du territoire. À travers la collecte de mémoire, la CAPG effectue un travail de recherche et de documentation sur l'Histoire et le Patrimoine local. Un collectage des récits de vie des anciens est effectué pour transmettre ce patrimoine immatériel aux jeunes générations par des projets de médiations.

Pour l'année 2020, en collaboration avec le PNR et le SMGA, le thème de la forêt a été mis à l'honneur auprès de 8 classes du réseau rural d'éducation (RRE) du Haut-Pays grassois.

## > Le soutien aux manifestations et projets malgré le COVID :

La CAPG a soutenu, malgré la crise sanitaire différents projets en lien avec sa politique culturelle dans les domaines du spectacle vivant, de la lecture publique, de la musique ou du cinéma d'animation dans le cadre national de la Fête du cinéma d'animation.



Ont ainsi été subventionnés : Le Festival du livre de Mouans-Sartoux, Ciné Cabris, la Fête du cinéma d'animation décliné en Pays de Grasse, Pass à Caille (musique)... et les programmations du « Centre de développement culturel du Pays de Grasse » et de l'« Association culturelle Val de Siagne ».

De plus, elle a aidé par l'apport de conseils et expertises, dans un contexte de relance culturelle post covid-19 :

- Des artistes et accueils de loisirs du territoire : dans le cadre de projets culturels « Rouvrir le monde » à destination des enfants passant l'été 2020 en accueil de loisirs,
- La SCIC Piste d'Azur : dans le cadre de la réflexion et mise en œuvre d'une résidence d'artistes sur l'automne 2020 à destination des plus jeunes sur le temps préscolaire (crèche) et extrascolaire (accueils de loisirs) et les jeunes en formation,

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La SCIC Tétris : dans le cadre du développement du Tiers lieu vers une dimension culturelle.

> Le Musée International de la Parfumerie et ses jardins :

Malgré cette année particulière et la fermeture des musées durant 4 mois et demi, le Musée International de la Parfumerie et ses jardins ont développé leurs activités en organisant des expositions et des visites thématiques, des ateliers pédagogiques, par l'implication dans des opérations nationales annuelles et des conférences touchant tous les publics.



**EN 2020, LE MIP A REÇU 35 923 VISITEURS  
DONT 2 080 SCOLAIRES.**

Depuis 2010, le projet « le Jardin des Ecoles » offre aux élèves du primaire et secondaire la possibilité de créer un jardin par la mise à disposition d'une parcelle. Accompagnés d'un médiateur, ils découvrent toutes les étapes, de la création du plan paysager à l'entretien des végétaux. Découverte des plantes à parfum et initiation au jardinage écologique sont ainsi au programme.

Labellisés « Qualité tourisme » et ECOCERT- Attestation espace végétal écologique, en 2020, les Jardins du MIP ont reçu au total 14 088 visiteurs dont 381 scolaires.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
0	0	1	2	0

## L'information et l'éducation au développement durable :

> Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire :

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le Pays de Grasse poursuit son accompagnement sur la thématique du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires de son territoire, avec cette année Saint-Vallier-de-Thiery et Grasse, pour un total de 748 enfants sensibilisés. La CAPG assure la coordination de la démarche, forme le personnel de cantine et d'animation jeunesse, élabore le diagnostic et le plan d'actions et intervient pour les pesées.

Par ailleurs le Sciences Tour (Petits Débrouillards), Agribio (saison et goûts) et les animations « trompe l'œil » d'éducation au goût permettent de renforcer la prise de conscience des élèves sur le gaspillage.



> Outils pédagogiques :

La boîtes à outils du CEN PACA « zones humides » : promotion des 20 mallettes pédagogiques pour les classes de cycle 3 du CM1 à la 6<sup>ème</sup>. Chaque mallette comprend 9 fiches thématiques + 1 expérience scientifique (absorption des sols).

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif est de faire connaître aux élèves la définition d'une zone humide et de la reconnaître sur le terrain, d'aborder le fonctionnement hydrologique d'une zone humide à travers le cycle de l'eau et de prendre connaissance des espèces floristiques et faunistiques rares et menacées... 6 malles pédagogiques « zones humides » mise à disposition des établissements scolaires cette année, soit 180 élèves sensibilisés au collège « Paul Arène » de Peymeinade.

## > Animations scolaires gestes éco-citoyens :

Nous intervenons à la demande dans les écoles primaires, collèges et lycées du territoire de la CAPG via :

- des animations de sensibilisation aux gestes éco-citoyen et distribution d'outils de communication (guide du tri, boîte à piles, Bd, guide déchetterie, quizz compost...)
- des ateliers pédagogiques avec l'outil malle « Rouletaboule » : Loto des matières, jeu des « paysages dégradés », jeu des « filières », jeu « la déchetterie »
- des atelier « papier recyclé » : pour les élèves de la GS de maternelle à la 6<sup>ème</sup>.



279 ÉLÈVES SENSIBILISÉS LORS DES ANIMATIONS AUX GESTES ÉCO-CITOYENS

## > Dispositifs scolaires d'Éducation au Développement Durable :

### **Parcours « risques majeurs inondation »**

10 classes de CM1/CM2 ont été sélectionnées (soit 249 élèves sensibilisés) pour l'année scolaire 2019/2020 et 15 classes de CM1/CM2, collèges et lycées pour l'année scolaire 2020/2021, avec la collaboration du SMIAGE et de l'association Méditerranée 2000 : 3 demi-journées d'intervention en classe et une visite de site (annulée cette année) ou une intervention supplémentaire en classe pour adopter les bons comportements en cas d'urgence.

À travers une méthode ludique, interactive et scientifique, l'élève découvre : les propriétés de rétention d'eau et d'imperméabilité des sols ; le lien entre infiltration, ruissèlement et inondation ; les différents niveaux d'eau d'une rivière ; la présence de risque inondation sur le territoire et les comportements à adopter en cas d'inondation ; les appareils de mesure et de suivi des cours d'eau.



### **Parcours sur les économies d'énergie « Watty à l'école » avec la collaboration d'ECO CO<sub>2</sub>**

30 classes de CM1/CM2 ont été sélectionnées soit 750 élèves sensibilisés. 3 séances d'intervention pédagogique d'une durée d'1h30 en classe avec un animateur environnement où l'élève découvre : l'énergie, les énergies fossiles et renouvelables, les usages de l'électricité ; l'éclairage, le chauffage et la climatisation, l'eau chaude sanitaire ; les sources de gaspillage et les conséquences pour la planète ; la maîtrise de l'eau et de l'énergie ; les gestes quotidiens de maîtrise des ressources à l'école, à la maison,... (mise en veille des appareils, isolation, douche, mobilité durable,...).



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Restons connectés

### Les établissements publics numériques :

À l'heure de la révolution numérique, les fractures numériques existent toujours et impactent de plus en plus les usagers. Souhaitant y apporter une réponse sur son territoire, la CAPG porte ou accompagne 3 établissements publics numériques (EPN) sur son territoire : ERIC communautaire de Saint-Auban, ERIC des Casernes (ITEC) et ERIC du tiers lieu Tetris.

Ces espaces, labélisés Sud Lab par la Région PACA, sont des centres de ressources et d'expérimentation facilitant la maîtrise des nouvelles technologies et la mise en œuvre de nouvelles pratiques numériques. S'adressant à tous les publics, ils contribuent, chacun avec ses spécificités, à lutter contre l'exclusion numérique, qu'elle soit matérielle ou culturelle. Les Maisons France Services sont également des points d'accès et de médiation numérique pour les usagers.

### L'aménagement numérique du territoire :

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement Numérique », la Communauté d'agglomération assure un suivi des opérations de déploiement de la fibre optique menées par les opérateurs de télécommunications. Par ailleurs, le Pays de Grasse contribue au financement du réseau d'initiative public La Fibre 06, qui concerne 23 communes du moyen et haut-pays de Grasse, à hauteur de 3,75 M€. En fin d'année, l'avancement des raccordements FFTH (Fiber To The Home) est le suivant :



Commune	Opérateur de déploiement FTTH	Nb locaux à raccorder	Nb locaux raccordés
Grasse	Orange	25 742	10 043
Auribeau-sur-Siagne	SFR	1 587	0
La Roquette-sur-Siagne	SFR	2 586	1 676
Mouans-Sartoux	SFR	5 387	3 514
Pégomas	SFR	3 659	2 904
Peymeinade	SICTIAM	4 949	412
Saint-Cézaire-sur-Siagne	SICTIAM	1 221	601
Saint-Vallier-de-Thiery	SICTIAM	2 086	752
Autres communes CAPG	SICTIAM	7 577	0
<b>TOTAUX</b>	<b>54 794</b>	<b>19 902</b>	

Le taux d'avancement global des raccordements FTTH sur le pays de Grasse est de 36,3 %.

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'accès à internet :

Au vu de son territoire et de ses compétences, La CAPG possède 25 accès Internet répartis sur 22 sites. L'accès Internet principal situé au siège est une fibre optique SFR avec un débit de 500 Mbits/s. Pour les autres sites isolés, des accès Internet ADSL sont installés : crèches, centres de loisirs, CTI ...

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	1	1	1

## Une mobilité ouverte à tous et respectueuse de la qualité de vie :

### > La bicyclette du Pays de Grasse :

En 2020, suite à la réponse positive de l'ADEME concernant l'appel à projet « Vélos et Territoires », le Pays de Grasse a déjà pu faire l'acquisition de 20 nouveaux VAE. Ce qui porte le total à 53 VAE en 2020.



### > Les stationnements boxyclettes :

Dans la poursuite du développement des modes actifs par la CAPG, de nouveaux aménagements permettant de sécuriser le stationnement des vélos et VAE, « Les Boxyclettes », ont été déployés. Ce service est destiné à accueillir les vélos de l'ensemble des habitants du territoire du Pays de Grasse. En 2020, 10 nouveaux sites ont été équipés. Au total, la CAPG compte 70 stationnements sécurisés sur son territoire.



### > L'application de covoiturage « KLAXIT » :

Le Pays de Grasse s'est engagée sur la promotion et le développement de la pratique du covoiturage. Depuis septembre 2020, un partenariat avec la société de covoiturage Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG seront subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté.



**AU 30 NOVEMBRE 2020 :**  
- 412 INSCRITS SUR L'APPLICATION  
- PLUS DE 22,4% DES NOUVEAUX INSCRITS SONT D'ORES ET DÉJÀ  
PASSÉS À L'ACTE « COVOITURAGE »  
- 8210 KM PARCOURUS EN COVOITURAGE

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) :

Dans le cadre du Pôle Métropolitain de l'Ouest (CACPL, CASA, CAPG, CCAA), la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse continue le déploiement des IRVE.



Depuis le lancement de cette action, le Pôle Métropolitain de l'Ouest compte pas moins de 105 bornes de recharge pour véhicules électriques WiiiZ sur son territoire dont 37 sur le territoire du Pays de Grasse.

Elles permettent ainsi à 137 abonnés de recharger leurs véhicules sur l'ensemble du territoire.

## > Plans de mobilités des entreprises et des administrations :

Depuis maintenant quelques années, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse accompagne les entreprises dans la mise en place de Plan de Mobilités Entreprises et Administrations du territoire. Sur la Commune de Grasse, en 2020, deux Plans de Mobilité sont en phase finale, à savoir celui des agents de la Commune de Grasse (plus de 1000 agents), et celui de l'entreprise Expressions Parfumées (plus de 100 agents).

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	0	2	1	0



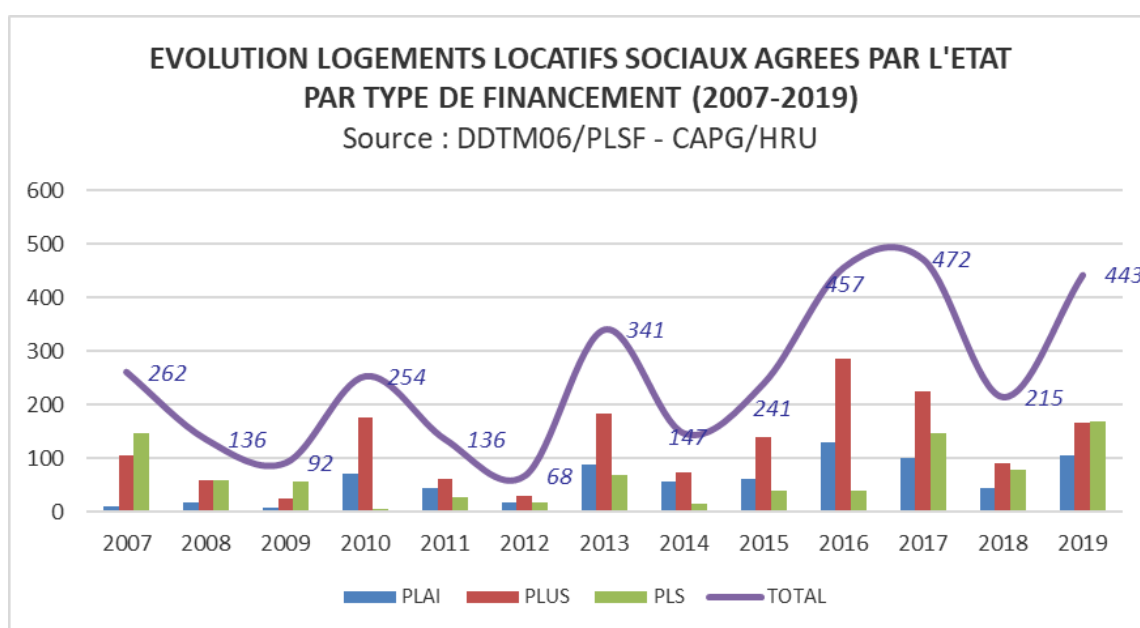
# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Le développement de logements et bâtiments qui répondent aux besoins des habitants et des actifs :

Les questions de la mixité et de la diversité sont placées au cœur des enjeux du territoire en matière d'habitat. Les objectifs quantitatifs de production neuve sont fixés à près de 760 logements par an, dont 50% dédiés au logement locatif social dans le PLH adopté.

Le bilan du PLH établi à mi-parcours est positif : le rythme de production s'est accéléré, et, qualitativement, répond mieux aux besoins diversifiés des actifs et des ménages.



Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	0	1	2	0



## La maîtrise des risques et la réduction des nuisances

> Convention de partenariat avec le CYPRES (centre d'information pour la prévention des risques majeurs) :

Le CYPRES nous accompagne pour la réalisation des Plan Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes en demande.

> La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

La CAPG a transféré sa compétence au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage... Un système de surveillance météo et d'appel en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2020 a été notamment consacrée aux travaux de remise en état suite aux intempéries de fin 2019 et à l'élaboration du PAPI d'intention Siagne.



## > La prévention des nuisances sonores :

Un sonomètre est à la disposition des communes afin d'effectuer des mesures de bruit dues à la circulation ou l'activité industrielle. La CAPG participe également aux actions de réduction des nuisances sonores de l'aéroport Cannes-Mandelieu et soutient l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes.

## > La qualité de l'air intérieur :

Des actions ont été mises en place dans les 6 crèches gérées par la CAPG suite à la réalisation du diagnostic de qualité de l'air intérieur :

- équipement de chaque structure d'un capteur de CO<sub>2</sub> pour mesurer le confinement,
- utilisation de produits moins toxiques pour les ateliers et le ménage,
- ménage le soir, lorsque cela est possible,
- vérification et entretien des VMC.

## > La qualité de l'air extérieur :

La CAPG adhère à l'association de surveillance de la qualité de l'air : AtmoSud. À ce titre, elle sensibilise notamment les administrés aux alternatives au brulage des résidus de jardin via un flyer pédagogique régulièrement distribué dans les mairies.



Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	0	1	1	0

## 5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Dans le cadre de ses compétences, la CAPG a affirmé sa volonté de mettre en place des actions suivant des modes de production et de consommation responsables.

On distingue trois domaines principaux :

- La collecte des déchets,
- L'agriculture,
- Le développement économique.

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Optimisation environnementale de la gestion des déchets :

### > Poursuite de l'expérimentation de la collecte des bio déchets sur la Vallée de la Siagne :

Suite au lancement réussi de cette collecte expérimentale l'an passé, l'année 2020 a été marquée par :

- le traitement des réclamations formulées sur le numéro vert et auprès des mairies des 3 communes,
- le réapprovisionnement des points municipaux en rouleaux de sacs compostables à retirer par les habitants,
- le suivi du respect des consignes de sortie et de rentrée des bacs individuels par les habitants,
- le suivi réguliers des tonnages de déchets collectés (80 tonnes collectées en 2020),
- la poursuite de la communication auprès du grand public (stand d'information dans la grande distribution...).



### > Lancement de la nouvelle collecte sur la commune de Mouans-Sartoux :

Suite à la phase préparatoire d'information et d'étude de dotations des foyers, le Pays de Grasse a opéré en début d'année l'équipement individuel des habitants en bacs de tri sélectif et d'ordures ménagères, en composteurs domestiques et en outils de communication.



La nouvelle collecte a débuté au mois d'avril 2019 et a été accompagnée du retrait progressif des points de collecte collectifs, d'une information dans la presse locale et municipale, ainsi que de l'animation chaque semaine d'un stand de sensibilisation sur le marché communal. Sur l'année 2020 nous observons une baisse de plus de 1 000 tonnes des OMR par rapport à l'année 2018.

### > Les actions de tri ciblées : tri du verre avec le dispositif Cliiink

Suite à la mise en service de la solution Cliiink sur le territoire du Pays de Grasse, notre collectivité s'est attelée à promouvoir le dispositif auprès des habitants du territoire, en poursuivant la diversification de l'offre commerciale et en initiant de nouvelles actions de communication vers des publics ciblés :

- Animations de stands d'information sur le tri et sur l'utilisation de Cliiink lors des forums des associations de Pégomas (150 personnes sensibilisées) et de Grasse (250 personnes sensibilisées).
- Organisation de nouveaux challenges sur les réseaux sociaux, avec notamment la célébration au mois de mai du passage du seuil des 5 millions de dépôt dans les bornes Cliiink. La CAPG et Terradona ont mis en jeu pour l'occasion une initiation filmée en parapente pour 2 personnes.
- Un nouveau partenariat avec le magasin Sobio à Peymeinade.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## > Actions compostage/lombricompostage :

Toujours dans le but de faire diminuer les tonnages d'ordures ménagères sur son territoire, la CAPG a poursuivi sa démarche de promotion et de mise à disposition de composteurs domestiques :

- 2 journées de distribution et de formation organisées à Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Spéracèdes et La Roquette-sur-Siagne : 100 nouveaux foyers dotés et 301 personnes formées aux bonnes pratiques du compostage.



99 autres personnes dans le cadre de l'opération 0 déchets, des agents de Mairies, des employés de l'entreprise IFF des bois de Grasse ont également été formés à cette pratique.

Dans le cadre de la mise en place de la plateforme de compostage collectif sur Saint-Vallier-de-Thiery, 33 personnes ont assisté à la réunion publique mise en place pour informer la population et 35 familles ont adhéré au projet.

Une session de formation au lombricompostage animée par les Jardins du Loup aura permis la distribution de 12 lombricomposteurs supplémentaires.

## > Démarrage du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA) :

Avec pour but de réduire les déchets à la source, la CAPG en partenariat avec le SMED, UNIVALOM et la CACPL ont acté le démarrage des études de diagnostic préalable à l'élaboration de son PLDMA qui sera validé pour l'année 2021.

## > Sensibilisation du grand public et des scolaires :

L'équipe est composée de 1 à 2 Ambassadeurs du tri, répartis sur les 23 communes de la CAPG et encadrés par un coordinateur. Ils tiennent des stands d'information au tri sélectif et à la gestion des déchets, sur les marchés, grandes surfaces, campings, manifestations...

**7 500 PERSONNES SENSIBILISÉES AU TRI DES DÉCHETS**

Ils sensibilisent également en porte-à-porte et par phoning, contrôlent aussi la qualité du tri directement dans les bacs jaunes et les sacs jaunes lors de suivis de collecte et du déchargement des camions de collecte au centre de Tri. Leur discours n'est pas uniquement centré sur le geste de tri, mais aborde la problématique des déchets dans son ensemble, ainsi que le fonctionnement des déchetteries et les comportements éco-citoyens.



## > De multiples actions de sensibilisation menées toute l'année :

- Concours collecte de piles dans les écoles primaires de Pégomas et les centres de loisirs de Grasse (700 kg collectés au total),
- Journée de la Pêche et de l'environnement à l'Espace Culturel La Roquette-sur-Siagne : 100

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

personnes sensibilisées,

- Forum des Associations Pégomas : 150 personnes sensibilisées,
- Forum des Associations de Grasse : 250 personnes sensibilisées,
- Sensibilisation Entreprise Oredui à Grasse: 40 personnes sensibilisées,
- Nettoyage de la nature à Pégomas avec l'Association des parents d'élèves APEGO : 100 personnes sensibilisées,
- Objectif zéro déchets : 3 ateliers compostage,
- Sensibilisation Entreprise SélectArome à Grasse : 50 personnes sensibilisées.



Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	1	1	1	2

## Une agriculture durable et locale :

Le territoire du Pays de Grasse s'étend sur 490 km<sup>2</sup>, du niveau de la mer à 1 600 m d'altitude. Cette étendue, de la plaine de la Siagne au sommet de l'Audibergue fait de ce territoire un hot spot de la biodiversité aussi bien naturelle que cultivée.

En agriculture, on y trouve tout autant du maraichage que de l'élevage, de l'oléiculture et de la production de plantes à parfum, que de la culture de spiruline ou de la pisciculture. Mais, comme partout où la biodiversité est riche, il y a un équilibre difficile à tenir surtout quand la concurrence est rude avec l'activité humaine.



### > Soutien à la filière des Plantes à Parfum :

Tout au long de l'année, les travaux de la marque collective « Grasse expertise » portée par le Club des Entrepreneurs lancée le 1er juin 2017 se sont poursuivis. Grasse expertise est la marque professionnelle réservée aux entreprises et agriculteurs de la filière Parfums & Arômes qui répondent au cahier des charges particulier. À ce jour, Grasse expertise compte une quarantaine d'entreprises toutes engagées à soutenir l'activité agricole du territoire : <http://www.grasse-expertise.com/>

Par ailleurs, l'Indication Géographique "Absolue Pays de Grasse" vient reconnaître la qualité des absolues grassoises, issues de deux savoir-faire emblématiques du territoire, celui des agriculteurs producteurs de plantes à parfum et celui des industriels transformateurs.

Homologuée par l'INPI le 6 novembre 2020, cette démarche engagée et portée par l'association Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse a réuni dans un élan commun les entreprises Firmenich, Jean Gazignaire SAS, LMR Naturals by IFF, Mane, Payan Bertrand SA, Robertet et Sotrafloor.





# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Désormais, les absolues (concentré olfactif obtenu après extraction des plantes) produites par ses entreprises à partir des plantes à parfum historiquement cultivées dans le périmètre géographique défini, pourront être commercialisées sous ce signe.

## > Accompagner et sécuriser l'installation :

Parce que toute installation nouvelle trouve son lot de contraintes, difficultés de tous ordres à surmonter, la CAPG a pu faciliter et/ou participer entre autres à :

- la poursuite de l'accompagnement de notre maraicher Bio à Collongues,
- la poursuite de notre Espace Test Agricole en maraichage biologique à Escragnolles.



## > Partenariats formalisés :

Dernière année de la convention pluriannuelle entre la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes et la CAPG. Son objectif affirmé est de favoriser la dynamique et la compétitivité agricole, dans une logique d'approche globale de développement durable et de qualité.

La convention porte sur 3 intentions desquelles est décliné un plan annuel d'actions pour :

- Développer le potentiel économique des exploitations agricoles sur le secteur,
- Préserver le foncier agricole du territoire,
- Développer et promouvoir une agriculture durable.

Une nouvelle convention pluriannuelle a été signée en juin 2020 avec la SAFER. Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du service que la SAFER peut apporter à la collectivité, à partir de sa connaissance du marché foncier et en complément de la transmission des DIA aux communes, et plus particulièrement :

- Étude, faisabilité et mise en place d'une procédure d'intervention à l'amiable ou par exercice du droit de préemption de la SAFER,
- L'utilisation du portail cartographique : « Vigifoncier »,
- La mise en place d'un observatoire foncier avec analyse détaillée du marché foncier à partir des DIA.

Depuis 2014, la CAPG est également en partenariat avec la Scop Mosaique pour la mise en œuvre des Espaces Test Agricoles et l'accueil des porteurs de projets entrepreneuriaux du haut pays. Au registre des Associations constituées, en dehors des associations et structures déjà mentionnées plus haut, la CAPG a également apporté régulièrement son soutien au SION, le syndicat des oléiculteurs.



## > Un Été Bio à Collongues :

Soucieuse de voir se développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des paysages, ancrée au territoire avec un lien fort avec la population locale, la Communauté d'Agglomération a poursuivi son soutien à l'association Agribio 06 et la commune de Collongues pour la 7<sup>ème</sup> édition du marché de producteurs biologiques.

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Malgré la crise COVID, agriculteurs, élus, associations et visiteurs ont été au rendez-vous. Le format de la manifestation a été adapté aux contraintes sanitaires.



## > Alimentation Durable :

Membre du réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), la CAPG poursuit ses travaux afin d'encourager et d'accompagner au mieux les communes vers une restauration collective durable et leur permettre de faire face aux contraintes de la nouvelle loi EGAlim.

Ainsi, du mois de janvier au mois de septembre 2020, le service a accueilli une stagiaire du DU Alimentation durable de l'Université Côte d'Azur. Celle-ci a pu reprendre et mettre à jour les diagnostics précédents (cantines, délégataires, fournisseurs), approfondir le sujet des cuisines centrales, organiser des rencontres, informer ou préconiser des solutions dans le sens d'une alimentation encore plus durable sur notre territoire.



Pour mémoire, notre PAT vise à améliorer notre situation en terme de foncier agricole, outils logistique ou de transformation, installation, filières de qualités, emploi, économie, environnement, économie circulaire, accessibilité sociale des produits locaux, prévention du gaspillage alimentaire, éducation à l'environnement et à l'alimentation et activités sportives. Ce travail qui nous a déjà permis de bénéficier de premières subventions de la part de la Région Sud place notre EPCI au premier rang des PAT intercommunaux des Alpes-Maritimes.

## > Être à l'écoute du territoire :

Durant l'année, les sollicitations de la part de nos élus, concitoyens, acteurs économiques sont nombreuses. Problèmes de voisinages, conflits d'usages, préoccupations tant agricoles qu'environnementales, à la croisée des pratiques professionnelles et amateurs.

Pour satisfaire toutes ces demandes, la CAPG, par l'intermédiaire de son chargé de mission a pu entre autres :

- Satisfaire certains besoins foncier pour permettre le maintien de nos producteurs
- Conseiller les propriétaires soucieux de remettre en culture leurs propriétés
- Participer aux travaux du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et, en particulier, apporter son soutien technique au programme LEADER véritable levier de financement des projets innovants en matière de développement économique ainsi qu'à l'étude en cours relative au foncier agricole.

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	2	1	1	2

## Vers un développement économique durable :

### > Informer les entreprises

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se pose comme une ressource d'informations majeure auprès des entreprises tant dans le domaine de l'environnement que de ceux de l'aménagement, des RH mais aussi en termes de solution de développement sociétal. La CAPG prend l'initiative de rencontrer les dirigeants d'entreprises au sein même de leurs installations afin de faciliter les échanges, notamment en termes d'actualité, d'évolution des réglementations portant sur des questions environnementales mais aussi de retour d'éventuels besoins et contraintes rencontrés.

Les entreprises des Zones d'Activités Economiques sont encouragées à se fédérer (le plus souvent sous forme associative) ce qui facilite là encore une communication croisée entre les entreprises et la collectivité.

Par ailleurs, depuis le début de cette crise, la CAPG relaie aux entreprises toutes les informations relatives aux différents dispositifs de soutien et désormais du Plan de relance. Dans tous les cas, un soutien politique et technique est venu défendre les dossiers déposés par nos entreprises.

### > La solidarité pendant la crise sanitaire :

A quelques jours du premier confinement, toutes les entreprises susceptibles de produire du gel hydro alcoolique ont été sondées sur leur capacité à produire. Certaines avaient les ingrédients nécessaires, d'autres les contenant, tous le souci d'une grande solidarité.

Ainsi, le laboratoire de dermocosmétique Shadeline basé à Mouans-Sartoux a fourni en urgence, pour toutes les communes de la CAPG, le gel hydro-alcoolique nécessaire notamment pour la bonne tenue des élections municipales. D'autres entreprises ont produits du gel-hydro-alcoolique pour leurs salariés et leur famille. La plupart d'entre elles ont dépanné notre système de santé en protections individuelles (masques, blouses, gants...).



Encore une fois, l'écosystème économique grassois a fait la démonstration de sa grande résilience et de son inclusion au territoire.

### > La Responsabilité sociétale des Parcs d'activité :

L'association très dynamique des Entreprises du Bois de Grasse se voit remettre conjointement

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

avec la CAPG, le Label Parc + de niveau 1 pour 2018-2020, au titre des actions concrètes de qualité et de performance concernant les services, l'environnement et le bien-être des salariés qu'elle a su impulser.



Le jury a également souligné la politique d'optimisation du foncier développée par la CAPG et la ville de Grasse ainsi que la modification des règles d'urbanisme. Une collectivité qui a su aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale.

Ce dispositif récompense conjointement la CAPG en tant qu'aménageur et gestionnaire du Parc et l'association EBG pour la qualité des services apportés sur le Parc.

Changement climatique	Biodiversité, ressources	Épanouissement	Cohésion sociale, solidarité	Modes de production responsables
1	2	1	1	1

## 6. Analyse des actions du Pays de Grasse au regard des 5 finalités du développement durable :

Ce rapport fait clairement ressortir la mise en place d'actions exemplaires par la Communauté d'Agglomération en matière de développement durable. De nombreuses actions et politiques publiques menées sur le territoire répondent ainsi aux 5 finalités du développement durable.

En matière de **lutte contre le changement climatique**, la poursuite du Contrat de Performance Énergétique montre une baisse significative et constante des consommations de fluides (-25%) et d'émissions de gaz à effet de serre (-52%). Les 3 EPCI de l'ouest 06 poursuivent également leur collaboration dans ce domaine en lançant le Plan Climat Air Énergie Territorial. Par ailleurs l'intégralité des consommations d'électricité est souscrite sur des contrats garantis d'origine 100% renouvelable produit en France.



Le développement des bornes de recharges pour véhicules électriques WIIIZ (37 bornes sur la CAPG) permettent à 137 abonnés de recharger leurs véhicules sur l'ensemble du territoire. L'espace Info Énergie ouvert depuis 2017 et soutenu par la CAP, poursuit ses missions de conseils des habitants dans leurs projets de rénovation. La CAPG a réalisé les diagnostics de qualité de l'air de ses crèches et les a équipés de capteurs à CO<sub>2</sub>.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté pour la période 2017-2022, préconise enfin la mise en œuvre d'actions en faveur d'un habitat durable, tant dans le parc social que dans le parc privé, notamment des éco-conditionnalités.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En matière de **préservation de la biodiversité**, des milieux et des ressources, les partenariats avec des associations (LPO, CEN PACA, Atelier du O6...) et les actions menées en lien avec le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur donnent une réelle ampleur à cette thématique. On notera également le travail mené autour du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Siagne dont la phase stratégie est en cours de validation.



Parmi les 26 actions en cours menées dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique, on peut citer le lancement de l'Escape Game de la Biodiversité et l'écopaturage sur Grasse. Les Jardins du Musée International de la Parfumerie, entièrement travaillées en lutte biologique, a vu la reconduction du label « Refuge LPO » et un 11<sup>ème</sup> jardin collectif a été soutenu par la CAPG. Des inventaires spécifiques hirondelles et martinets, ainsi que plus globaux ont été réalisés sur le territoire et sur Grasse dont la candidature Atlas de la Biodiversité a été retenue.

Par ailleurs, la CAPG exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines, véritables enjeux du territoire en matière de préservation des milieux et des ressources. Enfin, en termes d'éducation à l'environnement, on soulignera le maintien de nombreuses sorties nature et les formations « Jardinons Ensemble » auprès du grand public malgré le contexte sanitaire.

De nombreux dispositifs sont par ailleurs concrets et efficaces sur la **cohésion sociale** et **les solidarités** dans ce contexte de crise sanitaire où les entreprises de l'ESS ont fait preuve de résilience et de réactivité face aux urgences locales (la manufacture solidaire pour la confection des masques).



La CAPG soutien notamment l'économie sociale et solidaire ainsi que l'économie circulaire via la pérennisation du FESTISOL, le mois de l'ESS, la labellisation « Fabrique numérique du territoire », la création du tiers lieu de la transition écologique et solidaire de Sainte Marthe, l'événement «Grasse à vos talents». En matière de solidarité avec le haut pays, il convient de souligner les actions menées par la Maison France Services des Monts d'Azur et les actions menées dans le cadre du Contrat de Ruralité.

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et le soutien aux solidarités locales, le contrat de ville déroule un programme d'actions riche et adapté (ateliers, expositions, débats...). L'accès au logement est favorisé par la mise en œuvre de la plateforme logement et la mutualisation afin d'organiser les demandes. L'aide et les portages de repas à domicile, apportent également une réponse concrète aux personnes les plus fragiles.

Enfin, les dispositifs d'aide à l'emploi et à l'insertion (mission locale, Forum du recrutement, 5<sup>ème</sup> édition « bougeons l'emploi », convention PLIE, soutien des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Bougeons l'emploi des jeunes) apportent des actions concrètes qui font de cet axe, un axe majeur pour la CAPG.

De nombreuses actions menées dans le cadre de l'éducation au développement durable

# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

(parcours d'éducation à l'environnement, organisation de chantiers de restauration de restanques, animations éco-citoyennes, acquisition de nouveaux outils pédagogiques...) permettent d'obtenir des résultats concrets sur la thématique « **épanouissement des êtres humains** ».



De plus, les nombreux équipements et évènements culturels : « Par les villages », concours Thorenc d'Art Villa Arson, et résidences d'artistes, les activités autour du cirque, les musées, le JMIP labellisé ECOCERT et Qualité Tourisme, lecture publique et collecte de mémoire dans le haut pays, le soutien aux manifestations culturelles du territoire..., viennent également renforcer la prise en compte de cette thématique, même si la situation sanitaire eu pour conséquence la baisse de la fréquentation et une adaptation des évènements au contexte.

De nombreuses actions concrètes sur la mobilité ont également été menées : plan de mobilité à destination des entreprises, développement du covoiturage avec l'application Klaxit, montée en charge des locations de Vélo à Assistante Electrique « la bicyclette » et le déploiement des boxyclettes (70 sur le territoire) permettant d'accueillir les vélos, participation à la semaine de la mobilité.



Enfin, au lendemain des fortes inondations de fin 2019 sur la basse vallée de la Siagne, le travail mené pour optimiser la lutte contre les inondations dans le cadre de la création du SMIAGE Maralpin, ont également renforcé cet axe du développement durable.

Concernant les **modes de production responsables**, on citera les actions menées dans le volet agriculture durable avec notamment la 7<sup>ème</sup> édition d'Un été Bio à Collongues, la poursuite du travail mené dans le cadre du Plan d'Approvisionnement Territorial ou encore l'accompagnement des agriculteurs et l'animation du territoire en la matière. Le territoire a également obtenu l'indice géographique « Absolue Pays de Grasse » venant reconnaître le savoir-faire local.

La facilitation du geste du tri des déchets et les dispositifs d'amélioration de la collecte permettent de valoriser cet axe, notamment avec les animations organisées par l'Ambassadeur du tri et celles en lien avec la démarche Cliink, la poursuite de la collecte des biodéchets dans la Vallée de la Siagne, l'accompagnement des communes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires, le développement des plateformes de compostage collectif et les formations au compostage individuel.

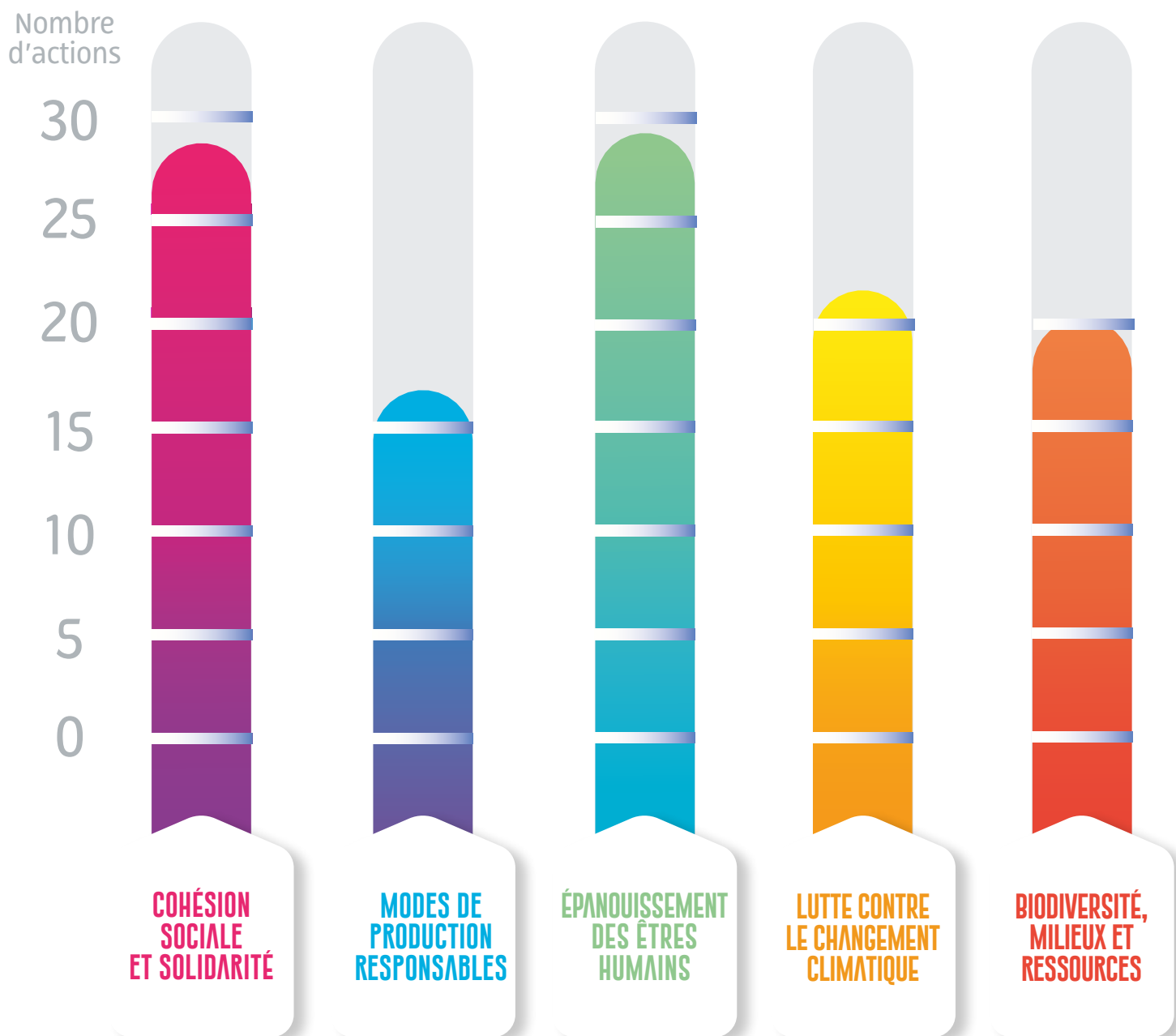


Enfin, la priorité donnée aux secteurs économiques porteurs de croissance verte permet de tendre vers un développement économique durable. On notera particulièrement l'accompagnement des zones d'activités et des entreprises dans la démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises mais également la formidable mobilisation des entreprises pour la production de gel hydroalcoolique au plus fort de la crise sanitaire.



# 01 LES ACTIONS DU PAYS DE GRASSE AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## PART DES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LA CAPG EN 2020









# 02

## LE PAYS DE GRASSE, UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-RESPONSABLE

---

- |          |   |            |
|----------|---|------------|
| <b>1</b> | LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES  | <b>P46</b> |
| <b>2</b> | LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE  | <b>P50</b> |
| <b>3</b> | L'ÉCORESPONSABILITÉ, LES ACHATS DURABLES  | <b>P52</b> |
| <b>4</b> | LES ENGAGEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES | <b>P54</b> |
| <b>5</b> | BILAN ET PERSPECTIVES   | <b>P54</b> |

## 1. La gestion des ressources humaines :

### Les conditions d'hygiène et de sécurité :

Dans le cadre d'une convention, le Centre de Gestion des Alpes-Maritimes réalise pour la CAPG des missions d'accompagnement à la mise en place et au suivi d'actions relatives à la prévention des risques professionnels, la sécurité et la protection de la santé des agents. Tous les membres de la collectivité sont amenés à participer chacun à leur niveau, aux actions en matière d'hygiène et de sécurité :

- **agents de prévention** : ce sont les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Ils sont 13 au total : collecte, sports, administratif, musées, travaux, jeunesse, maintien à domicile, petite enfance, Sillages. Ils sont formés annuellement à la rédaction du document unique et son suivi.

- **la médecine professionnelle** : la surveillance des agents est effectuée par un médecin du travail dans le cadre d'une convention avec le centre de gestion des Alpes-Maritimes.

- **le document unique en cours de remise à jour** avec l'intégration des nouveaux services. Un plan d'actions sera ensuite mis en place pour améliorer et réduire les risques recensés.



- **la démarche de prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS)**, depuis 2016, conformément à l'accord-cadre d'octobre 2013, s'effectue grâce à l'intervention d'une psychologue du travail.

- les services bénéficient d'un accompagnement à la carte afin d'**identifier les RPS et de co-construire les leviers de prévention**. Ce travail collégial inclut aussi l'émergence des valeurs partagées par chaque équipe, comme socle participant ainsi à la culture d'entreprise. - Nous avons constitué un groupe de travail avec de nouveaux élus désignés sur la thématique des risques psycho-sociaux.

- Afin de préserver la santé des agents, nous avons mis en œuvre une **démarche de résilience organisationnelle** pour faire face à la crise sanitaire.

- Nous avons poursuivi la **formation des cadres sur le management**. De cette démarche a émergé la création du « Club des managers ». Il a pour vocation de poursuivre la formation notamment sur les « soft skills » mais a aussi de soutenir et partager les autres cadres de la collectivité.

- Les agents ont aussi pu bénéficier d'**entretien individuel avec la psychologue du travail**.

### L'épanouissement et le bien-être des agents :

Cette année de crise sanitaire a bouleversé nos modes de vies professionnels et personnels. Nous avons dû faire face à un changement d'organisation imposé en travail à distance en mode dégradé. Les agents se sont mobilisés pour maintenir leurs relations professionnelles

via les réseaux sociaux et le téléphone ainsi que le niveau de qualité des services rendus au public. La direction ainsi que les managers et la direction des services informatiques se sont adaptés au gré des consignes imposées par le gouvernement.

Au lendemain du premier confinement, le service RH et la psychologue du travail ont entamé une démarche de résilience organisationnelle pour libérer la parole et tirer des apprentissages de cette période. Conformément, à l'accord-cadre d'octobre 2013 sur la prévention des RPS, chacun a pu contribuer à cette démarche.



Une formation des managers au télétravail est programmée en 2021 par le service RH. Dans cette attente, ils ont bénéficié d'un support incluant un volet sur le Bien Être des agents et la prévention des RPS. Un support à l'attention des agents permet aussi de prévenir et favoriser le bien-être au travail. La prise en compte du bien être en télétravail se poursuivra en 2021.

#### > Les dispositifs en place :

- Les **formations** des agents et des élus : 674 jours de formation ont été suivis en 2020.
- La CAPG participe également à hauteur de 50% du coût de l'**abonnement pour son personnel utilisant les transports en commun**.
- Un lien est assuré avec le service logement afin de faciliter l'**obtention de logements sociaux aux agents en besoin**.
- Une **lettre d'information interne** est remise aux agents tous les trimestres. Elle relaye les activités des services ainsi que les points d'actualité sur la vie de la structure.
- **Parité** : 67 % de femmes et 33 % d'hommes.
- **Emplois précaires** : 34 contrats aidés au 31 décembre 2020 (CUI).
- 14 **travailleurs handicapés** pour 564 agents.



#### > L'égalité femmes - hommes :

Le Rapport de Situation Comparée entre les femmes et les hommes a été produit. Près de 83% des agent-es ont été sensibilisé-es aux stéréotypes de genre et aux principes égalitaires. De nombreuses actions inscrites au plan triennal 2018 - 2020 ont été menées dans le service des ressources humaines, le service des sports et de la jeunesse et le service Emploi Insertion ESS...

La CAPG signe avec les services de l'État et les partenaires, la Charte d'engagement du Club Egalité 06 « Egalité dans la fonction publique ».

Présenté et adopté par les élu.es communautaires lors du Conseil du 10 décembre 2020 le « 2<sup>ème</sup> plan actions Egalité femmes hommes 2021 » engage la collectivité en sa qualité d'employeur public et de maître d'ouvrage de politiques publiques exemplaires. La CAPG soutient et met en œuvre des actions visant à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes.



Dans un contexte sanitaire des plus contraint, la collectivité a su anticiper les modalités de travail distancées pour poursuivre la sensibilisation et permettre aux agent.es l'échange d'informations. En juin 2020, elle a lancé sa plateforme collaborative intranet « Egalité femmes - hommes » afin de faciliter l'accès aux informations, de connaître les obligations et les conduites à tenir, de valoriser le travail mis en œuvre par les services, de mettre en lumière les agent.es qui se sont engagé.es individuellement ou collectivement et de partager des outils de suivi et d'évaluation interactifs.



### > Lutte contre les violences « Zéro sexisme au travail »

Le collectif Zéro sexisme au travail CAPG a proposé et mis en œuvre des actions concrètes au bénéfice des agent.es et des publics en 2020 : un plan de formation à grande échelle a été mis en œuvre. En effet, le cycle de sensibilisation et d'information a fait place à des formations pour accompagner les agent.es.

En deux ans, ce sont près de 60% des agent.es qui dans le cadre de la lutte contre le sexisme au travail ont débattu, pris conscience du rôle des femmes et des hommes au sein de l'organisation et enfin sont conscient.es des moyens d'agir en tant que témoin et victime. Près de 70% des encadrant.es ont été formé.es pour repérer et prendre en charge toute situation de violence. Le service RH, la référente Egalité CAPG, le CNFPT, la Scoop Alter Egaux dans le cadre du fond en faveur de l'égalité professionnelle, sont intervenus pour débattre, former et outiller les agent.es.



La Communauté d'agglomération s'est engagée pour une démarche intégrée en déployant les moyens nécessaires au sein des services. Cette volonté politique a été réaffirmée à l'occasion du second mandat du Président en témoigne la délégation « Egalité femmes - hommes » confiée par le Président à une vice-présidente le 16 juillet 2020.

### > Le Comité des œuvres Sociales du COS des CapGéniaux :

La dotation annuelle allouée au COS permet d'offrir aux agents adhérents des tarifs préférentiels sur des activités (tickets cinéma, salle de sports, cours de danse...), sur des produits de partenaires locaux (chocolats, parfums...), partenariats avec le Théâtre de Grasse, la société de remontées mécaniques de Gréolières ou simplement par le biais de chèque vacances et/ou chèque cadeau. Des activités de cohésions entre agents sont également organisées pour améliorer le contact entre les différents services.

### > Les instances paritaires :

- **Le comité technique (CT)** est chargé de donner des avis sur des questions collectives relatives à l'organisation et au fonctionnement de la collectivité. Le CT est composé de 10 représentants de la collectivité (5 titulaires et 5 suppléants) et de 10 représentants du personnel élus (5 titulaires et 5 suppléants) et se réunit au moins 2 fois par an.

- **La commission administrative paritaire (CAP)** est compétente chaque fois qu'il s'agit de questions individuelles, à la demande de l'employeur ou du fonctionnaire. Une CAP est créée pour chaque



catégorie A, B, C auprès du Centre de Gestion du centre de gestion des Alpes-Maritimes. C'est un organe consultatif qui donne des avis obligatoires et préalables à certaines prises de décision.

- **La commission consultative paritaire (CCP)** est un organe paritaire consultatif où s'exerce le droit à la participation des contractuels territoriaux. Les commissions consultatives paritaires connaissent des décisions individuelles prises à l'égard des agents contractuels et de toute question d'ordre individuel concernant leur situation professionnelle (cf. article 20 du décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016). Une CCP est créée pour chaque catégorie A, B, C auprès du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes.

- **Le comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT)** a été créé le 4 décembre 2014. Le CHSCT est composé de 10 représentants de la collectivité (5 titulaires et 5 suppléants), 10 représentants du personnel élus (5 titulaires et 5 suppléants), des agents de prévention, du médecin du travail et de l'ACFI. Le CHSCT se réunit au moins 3 fois par an.

#### > L'harmonisation des temps de travail :

Le travail sur l'harmonisation du temps de travail des agents issus de la fusion des 3 intercommunalités, a donné la possibilité aux agents de travailler sur 5 jours par semaine ou 4,5 jours par semaine ou de choisir entre une alternance de 4 et 5 jours travaillés une semaine sur 2, réduisant ainsi les trajets domicile travail et offrant ainsi une certaine souplesse pour les agents.

### La mutualisation des services :

Les mutualisations sont de plus en plus adaptables et adaptées à chaque instant. Leurs pratiques personnalisables sont une façon de répondre constamment aux attentes et réalités de chacune des communes. Mais elles peuvent également se réaliser des communes vers la CAPG.

Bien plus qu'une tendance, la mutualisation s'inscrit dans la recherche d'un nouveau sens commun, celui d'inventer de nouveaux cadres collaboratifs, de nouvelles relations et pratiques professionnelles du bloc local, essentiellement basés sur un esprit de confiance mutuelle, de partage et de solidarité.

L'année 2020 est marquée par le développement de mutualisation de type assistance sur des domaines variés : au total, 7 prestations d'assistance ont été passées, dont 5 nouvelles et 2 renouvellements.

#### Pour les nouvelles :

- assistance financière et comptable à la commune de Peymeinade,
- assistance urbanisme à la commune de Pégomas,
- assistance urbanisme à la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne,
- assistance ressources humaines au SMED,
- assistance contrôle de gestion de la Ville de Grasse à la CAPG (assistance dans le cadre du transfert de l'eau et l'assainissement).



## Pour les renouvellements:

- assistance recherches de financements extérieurs à la commune de Grasse,
- assistance production graphique de la Ville de Grasse à la CAPG.

## Il est également à noter pour 2020 :

- > deux mutualisations dans le cadre du transfert de l'eau et d'assainissement :
  - une nouvelle, par la mise à disposition de personnel au sens du L5211-4-1a du CGCT de la commune de Pégomas à la CAPG,
  - la reprise de la mise à disposition de services, passée par la Ville de Grasse avec le SIEF.
- > L'élargissement du service commun DSI à la commune de Saint Cézaire-sur-Siagne, sur la partie des missions supplémentaires.
- > La poursuite des activités des 7 services mutualisés existants (direction générale des services, DSI, instruction urbanisme, planification urbaine, aménagement et foncier, musée, jeunesse).

## 2. La gestion durable du patrimoine

### La construction et la réhabilitation durable des bâtiments communautaires :

#### > Parmi les chantiers communautaires :

#### Construction de l'Espace Culturel et Sportif du Haut Pays

Il est composé de deux salles et des locaux annexes - une salle dédiée à la pratique de la Gymnastique, l'autre salle plus polyvalente.

Cette salle contribue au maillage du territoire en matière d'équipement culturel et sportif. Particularité de ce projet : chauffage par géothermie subventionné par l'Ademe. L'opération s'élève à 1,8M€HT avec un financement extérieur de 1,4M€. Le chantier s'est déroulé tout au long de l'année 2020, malgré un arrêt lié à la crise sanitaire. La livraison est prévue au premier semestre 2021.



#### Construction du parking intermodal de Mouans-Sartoux

Parking de 4 niveaux, 245 places dont 5 réservées aux véhicules électriques. Ce projet est cofinancé par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la Commune et la CAPG. L'opération s'élève à 7,2M€HT avec un financement extérieur de 3,6M€.

À proximité de la gare de Mouans-Sartoux, placé sur l'axe de lignes de transport structurantes, ce parking doit favoriser une mobilité plus vertueuse. Le chantier s'est déroulé tout au long de l'année 2020, malgré un arrêt lié à la crise sanitaire. La livraison est prévue au premier semestre 2021.



### Restauration du vieux Pigeonnier et aménagement du jardin Roure

Le projet de restauration du pigeonnier a été initié par l'association mission et patrimoine qui a sensibilisé la commune et la communauté d'agglomération sur l'intérêt de restaurer cet édifice remarquable, tant sur le plan esthétique qu'historique, puisqu'implanté sur la parcelle des anciens jardins paysans de l'usine Roure.



C'est une des rares parcelles du quartier à avoir conservé son caractère originel, dépourvu de toute construction avec ses restanques paysagères en pierres sèches. La Communauté d'agglomération s'est ainsi engagée en lançant un projet de restauration du pigeonnier et d'aménagement du jardin Roure en 2 phases.

La phase 1, réalisée entre 2019 et 2020, a permis de restaurer l'ouvrage remarquable et d'aménager le haut de la parcelle sous l'œil attentif de l'architecte des bâtiments de France. (coût phase 1 : 190 000€ TTC)

La phase 2 a démarré en 2020 et sera livrée au premier semestre 2021. Un soin particulier est apporté à la qualité de traitement des espaces, ouvrages restaurés en pierres de taille, grilles en fer forgé, un éclairage de mise en valeur haut de gamme mais discret et un traitement végétal sur mesure. (coût phase 2 : 180 000€ TTC avec 105 000€ d'aide de l'Etat au titre du DSIL).

### Chapiteau de cirque de Piste d'Azur

Dans le cadre de sa compétence construction, aménagement entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, la CAPG a délibéré pour financer les travaux de rénovation du grand chapiteau bleu «Piste d'Azur». En effet, après 15 ans d'installation, et des signes de vétusté, le chapiteau a été entièrement ré-entoilé dès le début de l'automne.



L'occasion aussi d'opter pour une toile de couleur différente (du bleu au blanc) qui a pour effet d'atténuer les chaleurs estivales pouvant atteindre près de 50° dans le chapiteau et de mettre en place un système ingénieux et novateur de relevage des toiles pour permettre une meilleure circulation de l'air.

Les travaux ont été financés par la CAPG avec le soutien de la Région Sud dans le cadre du CRET pour un investissement total de 190 200 € TTC.

### Aménagement de plusieurs points/locaux de collecte des déchets

- Point d'Apport Volontaire (PAV) Saint-Auban-Les Lattes, PAV Le Mas - Les Tendons, PAV Le Plan de Grasse, Local Maurel à Grasse (en cours).

# 02 LE PAYS DE GRASSE, UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-RESPONSABLE

> Parmi les chantiers communaux (confiés en délégation de MOA à la CAPG) :

- Travaux d'urgence eau potable - Le Mas (Travaux en cours),
- Extension du réseau d'eaux usées - Andon (Marché de travaux notifié - démarrage en 2021),
- Station d'épuration de Collongues (Marché de travaux notifié - démarrage en 2021),
- Réhabilitation de l'école de Cabris (Phase 1 réalisée à l'été 2020).

## L'observatoire de dépenses publiques en énergie et eau :

> Suivi des factures et des consommations tous fluides :

Toujours engagé dans la maîtrise de ses consommations d'énergie, le suivi des factures des fluides (eau, électricité, gaz) est toujours d'actualité. Avec les Contrats de Performance Énergétique (CPE), et le marché de fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable, la CAPG s'est doté d'outils de suivi encore plus pointus afin d'augmenter la réactivité des interventions en cas de dérive de ses consommations : Dialège© pour les consommation d'électricité et de gaz (alerte mail en cas de sur consommations) et Océa Smart Building© pour les alertes fuites d'eau des bâtiments communautaire.

Le suivi du CPE (Contrat de Performance Énergétique) s'est poursuivi. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été conclue pour préparer le prochain contrat (en lien avec Grasse et Peymeinade).

## La maintenance durable des équipements communautaires :

Dans les différents bâtiments, le travail de relamping s'est poursuivi en 2020 (passage en leds). Des améliorations ponctuelles ont été apportées : réfection du carrelage et des faïences dans les piscines, pose de films solaires dans les crèches, changement de menuiseries vieillissantes, enlèvement partiel des moquettes au siège, ...



Spécificité Covid-19, l'accueil de la CAPG a été aménagé (vitré). Dans l'ensemble, tous les sites ont fait l'objet d'aménagements pour permettre l'accueil du public et le travail des équipes en toute sécurité sanitaire.

## 3. L'éco-responsabilité et les achats durables

### Dans le cadre de la commande publique :

Le Pays de Grasse s'est engagé à faire en sorte que la commande publique puisse contribuer à la cohésion sociale sur son territoire. Dans cette dynamique, l'accès aux droits pour tous et notamment le droit au travail doit favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui connaissent des difficultés d'accès au monde du travail.

C'est pourquoi, deux marchés réservés permettent de faire réaliser des activités d'utilité sociale et professionnelles liées à l'activité de gestion des espaces verts par des travailleurs handicapés (ESAT La Bastide) d'une part et par des personnes rencontrant des difficultés d'insertion (SOLICITES) d'autre part.



## Les impressions et la communication :

La direction de la communication veille à ce que les commandes qu'elle effectue avec ses différents prestataires respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes et de préservation du voisinage.

Autrement dit, les prestataires sélectionnés dans le cadre des marchés publics doivent mettre en œuvre des dispositions minimales pour la protection de l'environnement, notamment assurer des impressions sur papiers issus de forêts gérées durablement et ou recyclés.

Pour cela, les prestataires doivent disposer d'écolabels tels que APUR, Ange Bleu, FSC, PEFC, Imprim'Vert ou équivalent, veiller à la récupération des supports pour le recyclage notamment pour les bâches ou banderoles publicitaires, pour les affiches de tailles conséquentes, et utiliser des encres écologiques ou encres sans solvants.

Par ailleurs, la CAPG favorise les envois mails pour ses différentes correspondances (invitations aux manifestations, convocations aux réunions, envoi des vœux...), ce qui réduit considérablement son empreinte écologique et le montant de ses frais postaux.



Enfin, pour la promotion des temps forts et des actualités du Pays de Grasse, la collectivité est également attentive à privilégier la communication dématérialisée, notamment grâce à l'envoi de lettres d'information (lettre environnement aux établissements scolaires et de loisirs du territoire, lettre économique aux commerçants et artisans du territoire...), au renvoi du public vers notre site internet pour le téléchargement des brochures, ainsi qu'à sa présence renforcée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube).

## Les manifestations éco-responsables :

### > Semaine de la mobilité 2020 :

Malgré le contexte sanitaire dû à l'épidémie, et en respectant l'ensemble des mesures et gestes barrières (port du masque et distanciation physique), le Pays de Grasse a pu maintenir une semaine de la mobilité en 2020.

Des stands présentant l'ensemble des services alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, transports en communs et service La Bicyclette CAPG) ont pu être tenu dans les entreprises Robertet (sites du Plan de Grasse, Route Sidi-Brahim et Aroma Grasse), Expressions parfumées (Grasse) et le Centre Hospitalier de Grasse.



## La petite enfance :

**Pour la structure qui produit les repas :** achats de fruits et légumes chez le primeur de la commune (circuit court) et lutte contre le gaspillage alimentaire avec vigilance accrue des quantités.

**Pour les structures qui reçoivent les repas d'un prestataire :** lutte contre le gaspillage alimentaire réalisé en effectuant des commandes au plus juste en fonction des effectifs. Utilisation d'appareil vapeur type SANIVAP permettant un nettoyage efficace en utilisant moins de produit.

## 4 - Les engagements du développement durable dans la gestion des finances publiques :

Le service des finances s'inscrit depuis 2014 dans une démarche de développement durable avec la mise en œuvre de la dématérialisation de toute la chaîne comptable, du bon de commande jusqu'à la transmission des bordereaux de mandats et titres au service de gestion comptable de Grasse (Trésorerie). Ceci a permis de raccourcir de façon significative les délais de paiement aux fournisseurs.

Ainsi, cette dématérialisation des flux a permis de supprimer la quasi-totalité des impressions papiers, mais aussi de limiter les déplacements en voiture entre les services des finances et le service de gestion comptable (avant, jusqu'à deux déplacements par semaine avec les services de la Trésorerie).

Par ailleurs, du fait des contraintes sanitaires COVID, cette dématérialisation a permis à chacun des agents du service finances de pouvoir continuer à travailler en télétravail de chez soi, ce qui a limité de façon conséquente les déplacements domicile/travail.

## 5. Bilan et perspectives :

Concernant la gestion des ressources humaines, des initiatives intéressantes ont été mises en place pour le bien-être et la sécurité des agents, notamment l'adoption du 2<sup>ème</sup> plan d'actions Egalités Femme-Homme 2021 et le travail réalisé par le collectif zéro sexisme au travail.

Dans un contexte sanitaire contraint, la collectivité a su anticiper les modalités de travail distancié et les agents ont su s'adapter au contexte via la mobilisation du service informatique et des managers. Une démarche de résilience organisationnelle a par ailleurs été mise en place au lendemain du premier confinement.

La gestion durable des équipements communautaires et le recours systématique à une démarche de qualité environnementale du bâti sont menés. Les consommations des bâtiments communautaires sont par ailleurs suivies de près et des alertes en cas de surconsommation sont émises.

La pratique systématique des achats durables et la dématérialisation de nombreuses procédures administratives et financières, permettent à la CAPG d'être une collectivité éco-responsable.



# 03

## LE PAYS DE GRASSE ET LES 5 ÉLÉMENTS DE MÉTHODE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

- 1** L'ORGANISATION INTERNE EN MATIÈRE DE DÉCISION ET DE SUIVI DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | **P56**
- 2** LA CONCERTATION ET LA TRANSVERSALITÉ | **P57**
- 3** L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES DÉMARCHES MENÉES SUR LE TERRITOIRE | **P58**
- 4** DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE | **P59**

# 1. L'organisation interne en matière de décision et de suivi des projets de développement durable

En raison de la transversalité du développement durable, l'instance dédiée est le conseil de communauté après passage en bureau communautaire. Cependant, chacune des commissions thématiques de la CAPG est concernée. Les envois de convocations et de documents se font par voie dématérialisée et grâce à une plateforme collaborative.

## Les organes décisionnels :

Le pilotage des politiques publiques, programmes et actions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'effectue par le biais d'instances décisionnelles et réflexives : le conseil de communauté, le bureau communautaire et les commissions qui pilotent les grandes lignes directrices des projets.

### > Le conseil de communauté :

Les nouveaux conseillers communautaires ont été désignés au suffrage universel direct en juillet 2020, ils sont au nombre de 71 et décident des projets, budgets et actions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.



### > Le bureau communautaire :

Aux côtés du président, 15 vice-présidents et 10 autres membres, composent le bureau communautaire et disposent chacun d'une délégation de compétence du président. Les projets en cours sont présentés par l'administration et discutés en séance. Le conseil de communauté a délégué des attributions au bureau communautaire notamment en matière de marchés publics, de dépôts de demandes d'autorisations d'urbanisme et de demandes de subventions.

### > Les commissions :

En plus des commissions dites « légales », c'est-à-dire imposées par le code général des collectivités territoriales (commission d'appels d'offres, commission des services publics locaux, commission locale d'évaluation des charges transférées, commission intercommunale des impôts directs et commission de délégation des services publics), des commissions thématiques ont été créées en lien avec les compétences exercées.



Elles sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux. Chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises et de rendre un avis consultatif, elles sont un organe de réflexion et d'échanges. Les présidents des commissions, membres du bureau communautaire, font remonter les avis de celles-ci au bureau communautaire et au conseil de communauté. Elles sont amenées à être mixtes lorsque les sujets sont transversaux.

## Le suivi opérationnel des projets :

Afin d'assurer le suivi des projets et de la bonne information des équipes, des réunions de direction hebdomadaires réunissent le Directeur Général des Services et les deux Directrices Générales Adjointes, elles sont parfois élargies à d'autres directeurs en fonction de l'actualité.



Au sein de chacune des DGA, une réunion pré-Conseil de Communauté permet de faire le point sur les dossiers. Enfin, régulièrement, la réunion de coordination réunit les DGA, le DGS et les chefs de service. En dehors des sujets transversaux, un thème d'actualité est ainsi approfondi.

### 2. La concertation et la transversalité :

#### > La concertation publique :

Dans le cadre de l'élaboration des documents tels que le projet de territoire, le Plan de Déplacements Urbain, le PLH, les démarches d'aménagement et la réalisation de grands projets, des concertations publiques avec les acteurs concernés, sont organisées.



La concertation publique préalable est un moment privilégié d'échange avec les habitants. Celles-ci sont animées de façon libre par la CAPG, qui adapte sa communication à la démarche et à ses objectifs : site internet, questionnaires, réunions publiques, forums associatifs, débats, supports papier... Les concertations publiques peuvent associer l'ensemble de la population et/ou les acteurs représentatifs d'un projet.

#### Le SCOT :

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'ouest des Alpes-Maritimes porté par le syndicat mixte Scot 'Ouest s'est poursuivie en 2020. Conformément à la législation, le Syndicat mixte dont la CAPG est membre, a organisé à l'été 2020, une enquête publique portant sur le document arrêté le 13 septembre 2019.

Cette procédure s'est déroulée du 15 juillet au 14 août 2020, avec des permanences du commissaire enquêteur désigné, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, outre deux journées de permanence sur le territoire de la CACPL, les habitants de la CAPG, informés de cette enquête par voie de presse, et affichages dans chaque mairie des communes membres, ont pu donner leur avis et rencontrer le commissaire enquêteur à Saint-Auban au sein de la Maison France Service ainsi qu'à Grasse au siège de la CAPG.

Concomitamment l'ensemble des documents composant le projet de SCOT ainsi qu'un registre d'enquête ont été mis à disposition du public sur chaque lieu de permanence. En complément, le projet de SCOT était aussi consultable sur le site internet du SCOT 'Ouest.

De plus, afin de permettre un recueil large des avis du public une adresse mail dédiée a été créée. Au total c'est 362 « dire » qui ont été recueillis abordant diverses thématiques et notamment la préservation de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le projet de SCOT sont consultables en ligne : <http://scotouest.com> .

### > La transversalité en interne :

Les services de la CAPG, de par les compétences complémentaires qui leur sont attribuées, travaillent en transversalité au quotidien au regard de l'intégration des critères de développement durable. La démarche en mode projet est initiée pour les projets transversaux.

### > La transversalité dans les projets :

De nombreux projets sont élaborés et mis en œuvre, au sein de la CAPG, en transversalité avec les acteurs de différentes échelles et prennent en compte l'ensemble des critères en matière de développement durable. Ces projets font l'objet de comités de pilotage, groupes de travail et réflexion concertée avec les acteurs du territoire, que ce soit dans leur élaboration ou leur mise en œuvre. Par ailleurs, la CAPG fait partie intégrante d'un certain nombre d'instances de réflexion et de décision organisées sur l'ensemble des communes de son territoire.

### > La transversalité avec d'autres territoires :

Parce que la CAPG présente des problématiques similaires avec les territoires voisins, des approches communes ont été menées afin d'apporter plus de cohérence aux actions. On peut citer par exemple :

- Les commandes mutualisées avec d'autres communautés d'agglomération notamment dans le cadre des formations à la restauration des restanques.



- Les actions valorisés dans le cadre du Pôle Métropolitain CAP AZUR qui regroupe les Agglomérations de Cannes Lérins, Pays de Grasse, Sophia-Antipolis et la Communauté de communes Alpes d'Azur. L'objectif de CAP AZUR est d'agir concrètement à l'échelle de l'Ouest 06 afin d'être plus pertinent, plus lisible et moins coûteux en termes de service offerte à l'utilisateur.

- Sur certaines problématiques de l'habitat, une mise en cohérence est régulièrement opérée pour harmoniser les différentes actions et politiques engagées sur la CAPG et sur les autres territoires. Ainsi, fréquemment, des groupes de travail sont constitués.

- La finalisation du projet de Schéma de Cohérence territoriale avec le territoire de Cannes Pays de Lérins.

- La problématique GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec les travaux du SMIAGE.

## 3. Évaluation des politiques et des démarches menées sur le territoire

### L'évaluation de la performance des actions menées :

De manière générale, les politiques environnementales font l'objet d'une évaluation annuelle, avec un bilan des actions qui ont été menées. Par exemple, le PLIE, le PLH, les conventions

de partenariat avec les associations, contiennent des fiches actions avec des indicateurs de réalisation et de performance pour mesurer la performance des actions conduites. Ces documents contiennent tous une ou plusieurs actions qui prévoient une évaluation de leur performance. Outre les fiches actions, la mise en place d'une concertation ou l'organisation de comités de pilotage peuvent servir d'évaluation aux politiques menées.

### 4. Dynamique d'amélioration continue :

De par son organisation interne, les modalités de suivi et de concertation des projets permettent de couvrir les 5 éléments de méthode du développement durable :

- Transversalité des approches (l'environnemental / l'économique / le social) que ce soit en interne, dans les projets ou avec d'autres territoires ;
- Participation des acteurs du territoire dans les démarches de concertation publique qui ont pu se dérouler cette année ;
- Organisation du pilotage pour toutes les démarches afin de structurer au maximum les actions de la CAPG en mode projet ;
- Evaluation partagée de par l'évaluation systématique des démarches menées ;
- Stratégie d'amélioration continue.

De plus, le travail de mutualisation des services continu d'avancer, afin de rendre nos pratiques plus collaboratives, plus cohérentes et efficaces.







DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU CADRE DE VIE DU PAYS DE GRASSE :



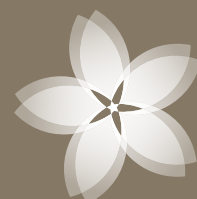
04 97 05 22 58



[environnement@paysdegrasse.fr](mailto:environnement@paysdegrasse.fr)

Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse  
57 avenue Pierre Sémard  
06130 GRASSE  
[contact@paysdegrasse.fr](mailto:contact@paysdegrasse.fr)  
[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

Tel : 04 97 05 22 00  
Fax : 04 92 42 06 35



**Pays  
de  
Grasse**  
communauté  
d'agglomération